UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01324719 2

MONTCALM

AU COMBAT DE CARILLON

(8 Juillet 1758)

PARIS. — IMPRIMERIE R. CHAPELOT ET C^e^, RUE CHRISTINE, 2.

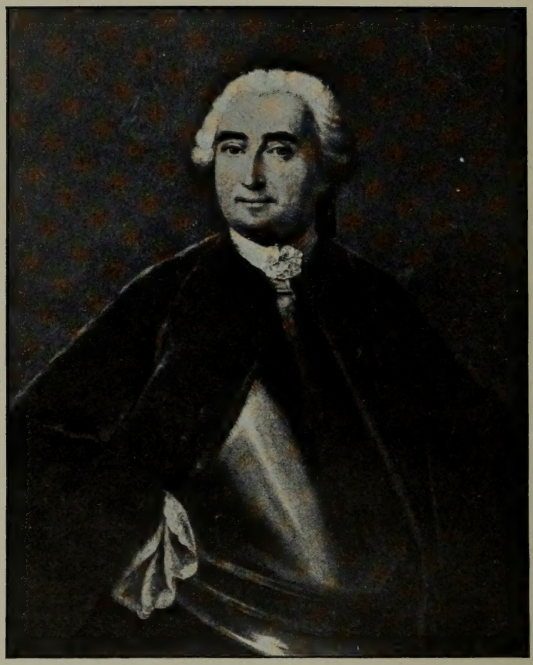

Montcalm

d'après le portrait

appartenant à M. le Marquis de MONTCALM

(en son hôtel de la rue de l'Université).

M771
Ys

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE LA
SECTION HISTORIQUE DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

MONTCALM

AU COMBAT DE CARILLON

(8 Juillet 1758)

PAR

Maurice SAUTAI
CAPITAINE AU 5e RÉGIMENT D'INFANTERIE
DÉTACHÉ A LA SECTION HISTORIQUE

99285
27/10/

PARIS
LIBRAIRIE MILITAIRE R. CHAPELOT ET Cie
IMPRIMEURS-ÉDITEURS
30, Rue et Passage Dauphine, 30

1909
Tous droits réservés.

MONTCALM

AU COMBAT DE CARILLON

(8 Juillet 1758)

CHAPITRE Ier

Montcalm et ses soldats.

La France et le Canada, qui s'apprêtent à rendre un éclatant hommage au marquis de Montcalm, ne sauront jamais trop honorer la mémoire de l'héroïque général et celle des vaillants soldats qui, à son exemple, versèrent généreusement leur sang pour le salut de la Nouvelle-France. Plus l'historien étudiera de près cette grande et noble figure de Montcalm, plus il pénétrera dans les sentiments et dans la vie intime de ses compagnons d'armes, et plus leurs brillantes qualités s'imposeront à son admiration. Sous Montcalm, officiers et soldats des bataillons de la Reine, de Guyenne, de Béarn, de Languedoc, de la Sarre, de Royal-Roussillon et de Berry, ont lutté sans faiblir contre une inexorable destinée. En les voyant à l'œuvre au combat de Carillon, en les voyant suspendre un instant, par leur seul courage, le cours de cette destinée fatale, il n'est pas de Français et de Canadien qui ne ratifiera ce jugement de M. de Cré-

milles, le lieutenant général qui présidait, en 1755, à l'embarquement de nos troupes pour le Canada : « Aucun souverain de l'univers ne peut avoir d'infanterie plus brave et plus fidèle (1) ».

*
* *

Avant d'aborder le récit de la victoire de Montcalm à Carillon, il faut connaître la situation du Canada et des troupes chargées de sa défense au début de 1758.

Communiquant à l'Angleterre et à ses colons sa mâle énergie, Pitt mettait tout en œuvre pour porter un dernier coup à la puissance française dans l'Amérique septentrionale. Tandis qu'il donnait à l'amiral Boscawen une flotte et un corps de débarquement formidables pour réduire Louisbourg, le Dunkerque de nos possessions d'outre-mer, la porte du Canada sur l'Océan Atlantique, il méditait encore l'invasion de la Nouvelle-France par le continent (2). A cet effet, une armée d'environ 16,000 hommes, comptant dans ses rangs près de 10,000 miliciens et plus de 6,000 réguliers, aux ordres du major général Abercromby, devait marcher sur Montréal par le lac Champlain et la rivière Richelieu, en enlevant au passage les deux principaux points d'appui de la colonie dans cette région, le fort Carillon et le fort Saint-Frédéric, tous deux bâtis sur les bords du lac Champlain. Enfin le brigadier John Forbes, avec environ 7,000 hommes, dont près de 2,000 réguliers, devait chasser les Français de la vallée de l'Ohio, en faisant

(1) M. de Crémilles à d'Argenson, Brest, 12 avril 1755 (A. H. G., vol. 3404).

(2) Voir le croquis pour l'intelligence de la campagne de 1758 au Canada.

tomber leur poste le plus important sur cette rivière, le fort Duquesne (1).

Aux 23,000 combattants que les Anglais pouvaient mettre en ligne sur le continent, le gouverneur du Canada, M. de Vaudreuil, ne pouvait opposer que huit bataillons des troupes de terre, faisant 3,800 hommes ; quarante compagnies franches de la marine présentant un peu plus de 2,000 hommes; 3,000 ou 4,000 miliciens recrutés parmi les Canadiens, et quelques sauvages, soit environ 10,000 hommes (2).

Les troupes de terre étaient aux ordres du marquis de Montcalm, maréchal de camp. Entré au service en 1721, à 13 ans, en qualité d'enseigne au régiment du Hainaut dont son père était lieutenant-colonel, Montcalm appartenait à une famille de Rouergue sur laquelle courait ce glorieux dicton : « La guerre est le tombeau des Montcalm (3) ». Blessé en 1746, comme colonel du régiment d'Auxerrois, à la bataille de Plaisance, où il avait rallié plusieurs fois son régiment sous les charges de la cavalerie autrichienne, et, en 1747, à la furieuse attaque des retranchements de l'Assiette, Montcalm s'était acquis l'estime des généraux qui l'avaient vu combattre sous leurs ordres, de Chevert et du maréchal de Belle-Isle entre autres. Choisi par d'Argenson, au début de 1756, pour remplacer le baron de Dieskau, le commandant des troupes de terre au Canada qui avait été blessé et fait prisonnier par les Anglais l'année précédente, Montcalm avait prouvé par d'importants succès, la prise du fort de Chouaguen en 1756, celle du fort William Henry (ou fort Georges) en 1757,

---

(1) Francis Parkman, *Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 56, 88, 132.

(2) Ces chiffres ressortiront de la suite de cette étude.

(3) De Bonnechose, *Montcalm et le Canada français*, p. 30.

qu'il était entièrement digne de ce choix. Comme chef, il possédait les qualités qui attirent l'affection : un souci extrême du bien-être du soldat, un souci non moins grand de l'avancement de ses officiers, sur lesquels il ne se lassait pas d'attirer les récompenses du souverain lorsqu'ils s'en montraient dignes. Ses instructions et ses ordres, sobres, pleins de clarté, sont des modèles où se révèlent une grande entente des détails et une profonde connaissance de l'art militaire de son temps. Payant de sa personne, brave jusqu'à la témérité, Montcalm donnait l'exemple de l'endurance aux fatigues et aux privations, du mépris du danger. Dans ses yeux noirs, dont la poudre de la coiffure faisait ressortir l'éclat, brillait l'intelligence. « Ah ! que tu es petit ! s'écriait un chef sauvage qui l'apercevait pour la première fois, mais je vois dans tes yeux la hauteur du chêne et la vivacité des aigles (1) ».

Le caractère de Montcalm ne le cédait point à ses qualités militaires. Des convictions solides, un ardent amour de la France, un sentiment élevé de l'honneur, un désintéressement à toute épreuve, en constituaient les traits saillants. Nourri des lettres grecques et latines, tout imprégné de la lecture de Plutarque et de Corneille, il avait la grandeur d'âme de leurs héros. Dans ses lettres au style rapide, elliptique, il se révèle débordant d'action, plein de verve et d'une fine ironie, s'intéressant aux choses de l'esprit. Par plus d'un côté, Montcalm se rattache aux Français de son siècle, de ce XVIII[e] siècle si brillant, si séduisant, mais il est aussi et surtout un soldat de fière mine, un des rares officiers de son temps qui osent encore viser au grand (2).

---

(1) Garneau, *Histoire du Canada*, t. II, p. 338.

(2) « Héros s'il en fût jamais, et si simple, si grand, si complète-

Depuis deux ans que Montcalm était au Canada, sa nature droite était soumise à une rude épreuve. Sous ses yeux s'étalaient chaque jour, avec plus d'impudence et de hardiesse, les concussions et les vols éhontés qui rongeaient la colonie et devaient être la cause première de sa perte. Le Canada était un corps malade qu'une administration corrompue achevait de ruiner. Un homme d'une haute intelligence, dénué de scrupules, l'intendant Bigot, tenait dans ses mains toutes puissantes les finances de la colonie. Cet homme avide avait groupé autour de lui des gens nécessaires à ses vues, qui avaient envahi tout le commerce extérieur et intérieur de la colonie. Sous son couvert s'était constituée une société, « la Grande Société », qui s'était emparée de toutes les branches d'échange, de tous les postes, de la fourniture des vivres et du bois, des transports, des travaux publics, de la traite avec les sauvages. Le Roi aurait vu accourir à lui non seulement les sauvages du Canada mais encore ceux de l'Amérique entière, si le quart des marchandises qu'on leur supposait remises en son nom leur avait été réellement délivré (1). Aucun navire n'entrait dans le Saint-Laurent, sans que sa cargaison ne fût aussitôt achetée par Bigot et ses affiliés; entreposée à Québec dans la maison que le peuple avait justement dénommée « La Friponne (2) » ; échangée de main en main, avec un agiotage croissant, entre les membres de la grande société, et cédée finalement au

---

ment pur ! Montcalm, c'est le soldat idéal ! », a dit M. Roujon (*En marge du « Temps »*, p. 218).

(1) Montcalm à M. de Crémilles, Montréal, 12 avril 1759 (A. H. G., vol. 3540).

(2) Passant en revue les manœuvres de la Grande Société, les *Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'à 1760* s'expriment ainsi (p. 36) : « ...On trouva encore le moyen de fournir plusieurs fois la même marchandise au Roi et toujours de la lui faire acheter plus cher :

Roi, par son dernier possesseur, à un prix scandaleux (1).

Cet exemple pernicieux trouvait des imitateurs dans les employés de tout genre, garde-magasins, commis, qui avaient ouvertement adopté cette maxime que voler le Roi était chose licite. Comme s'ils avaient prévu la chute prochaine du Canada, ils se précipitaient à la curée de cette malheureuse colonie, récoltant fiévreusement, dans une impunité complète, les fruits de leurs rapines. Au milieu des ruines et de la misère publique, Bigot tenait un train fastueux, jouait un jeu à faire frémir, tandis que la cour de ses adulateurs se pressait autour de sa maîtresse, M^me^ Péan, la « sultane » dispensatrice des grâces et des faveurs. C'était la femme d'un petit officier de la colonie, qui, fermant complaisamment les yeux sur les amours de l'intendant, avait reçu comme récompense une part importante dans l'entreprise des vivres et avait criminellement amassé, en peu d'années, une fortune de plusieurs millions. Avec Péan, ce « Verrès » (2) de la colonie, rivalisaient les autres protégés de Bigot, gens

---

c'étaient des coups concertés entre ceux qui les avaient en maniement et à qui rien n'échappait. Le peuple cependant s'aperçut bien de l'objet de ce nouvel établissement et nomma, par dérision, cette maison « La Friponne ».

(1) Le 29 août 1759, ouvrant enfin les yeux sur les agissements coupables de l'intendant Bigot, le Ministre de la Marine lui adressait ce blâme sévère : « Je n'ai entendu et je n'ai vu, par les lettres que j'ai reçues, qu'un agiotage continuel de denrées et d'effets où celui qui les vend au Roi ou aux particuliers, de la dernière main, les vend dix fois plus qu'elles n'ont coûté en France. Dans le premier cas, quelle infidélité dans l'administration par la dépense énorme qu'on fait faire au Roi, et, dans le second, quelle concussion à l'égard d'un peuple déjà assez malheureux par la guerre ! » [Archives du Ministère des Colonies (A. M. C.), B, vol. 109].

(2) *Journal du marquis de Montcalm*, publié par l'abbé Casgrain, p. 488.

de bas étage, parvenus pleins d'insolence et de cynisme : Deschenaux, son secrétaire, Varin, trésorier de la marine, Martel, garde-magasin de Montréal, et le petit bossu Maurin, « commis à cent écus, avorton de nature, escargot par la figure, voyageant avec une suite de calèches et de carrioles, dépensant plus en voitures, en harnais, en chevaux, qu'un jeune fermier fat et étourdi (1) »; enfin Cadet, boucher transformé en munitionnaire général, convaincu plus tard d'avoir, avec ses complices, revendu au Roi, pour la somme de vingt-trois millions, ce qui ne lui avait coûté que onze millions (2).

Telle était la bande de coquins qui s'attachaient comme des vautours insatiables aux flancs du Canada et en précipitaient la perte. Le nombre de ces fripons se grossissait encore de certains officiers de la colonie qui en avaient adopté les mœurs. Le service de l'artillerie était aux ordres d'un capitaine Le Mercier, arrivé comme soldat au Canada, maître d'école pendant quelque temps à la petite ville de Beauport, intrigant dangereux, sans talents et sans conscience. Débarqué les mains vides, il avait amassé, dès 1758, une fortune qu'on estimait à 700,000 livres. Un ingénieur, sans pratique aucune de son art, M. de Lotbinière, dirigeait les travaux de fortification au Canada. Artilleur et ingénieur ne songeaient qu'à accroître leurs richesses, trouvant même une source de profits à prolonger les travaux de leur ressort, car ils entraient, sous des prête-noms, dans tous les marchés et se réservaient une part de bénéfice frauduleux dans les constructions, les fournitures d'outils, les transports de matériaux, et même dans la vente

(1) *Journal du marquis de Montcalm*, publié par l'abbé Casgrain, p. 488.

(2) Casgrain, *Montcalm et Lévis*, t. 1, p. 323.

de l'eau-de-vie et du vin aux travailleurs sous leurs ordres (1).

Le gouverneur général, le marquis de Vaudreuil, aurait peut-être pu mettre un frein à ce débordement de friponneries et de vols, mais il lui manquait l'indépendance et la fermeté de caractère nécessaires pour le refréner. Il aimait mieux fermer les yeux sur cette corruption qui montait comme un immense torrent jusqu'à son entourage immédiat et qui n'épargnait pas son propre frère, M. de Rigaud de Vaudreuil, le gouverneur de Montréal (2). Si sa conduite désintéressée le mettait

---

(1) Les Mémoires du temps, entre autres les importants *Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'à 1760* (publiés sous la direction de la Société littéraire et historique de Québec en 1838) ; le *Journal* de Bougainville, aide de camp de Montcalm (*La Jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept-Ans*, par M. de Kérallain) ; celui de l'ingénieur Desandrouins (*Le maréchal de camp Desandrouins*, par l'abbé Gabriel) et de l'aide-major du régiment de Béarn, M. de Malartic (*Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760*, publié par le comte de Malartic et M. Gaffarel) ; les lettres de l'ingénieur en chef de la Nouvelle-France, M. de Pontleroy, conservées au Ministère des Colonies, celles du commissaire des guerres, Doreil, conservées au Ministère de la Guerre, etc., démontrent le bien-fondé des plaintes indignées que Montcalm ne cesse d'élever, dans ses lettres et dans son *Journal*, contre les agissements de la grande société et contre ceux de ses imitateurs, Le Mercier et Lotbinière.

(2) On lit, dans le *Journal du marquis de Montcalm*, à la date du 10 décembre 1757 (p. 324) : « M. Bigot m'a dit que le détachement de M. de Rigaud, de l'hiver dernier, avait coûté 200,000 livres de dépenses extraordinaires » ; et, à la date du 10 décembre 1758 (p. 490) : « Au poste de la baie qui appartient à M. de Rigaud...., et exploité par M. de Couteret, lieutenant, neveu dudit M. de Rigaud, quoique ce poste ait fait pour 50,000 écus de pelleteries et qu'il n'y ait pas eu pour 30,000 livres de frais, cet officier a présenté pour 500,000 livres de certificats que le marquis de Vaudreuil a signés. L'intendant, accoutumé cependant à tout passer, s'est récrié et n'a voulu donner que pour 40,000 livres de lettres de change au premier terme. Enfin, à

personnellement à l'abri des soupçons, sa condescendance coupable n'en avait pas moins le funeste effet d'enhardir les auteurs des malversations et des vols. Lent dans ses décisions, manquant souvent des précautions les plus élémentaires, M. de Vaudreuil était en outre incapable de conjurer les difficultés d'une situation critique qui eût réclamé un redoublement d'activité et de prévoyance. Au dire du commissaire des guerres Doreil, juge honnête et intègre, c'était « un général qui a les intentions bonnes, droites, qui est doux, bienfaisant, d'un abord facile et d'une politesse toujours prévenante, mais les circonstances et la besogne présentes sont un peu trop fortes pour sa tête. Il a besoin d'un conseiller dégagé de vues particulières et qui lui suggère le courage d'esprit (1) ».

Par malheur, M. de Vaudreuil avait le grave tort de ne donner sa confiance qu'à des charlatans et à des empiriques. Péan, Lotbinière, Le Mercier, des individus tarés et sans lumières, étaient ses conseillers favoris. Il s'inspirait de leurs vues pour ses projets de campagne tandis que Montcalm ne connaissait souvent les plans du gouverneur que par la voix publique, ou n'était consulté que pour conjurer un danger pressant. Ces funestes conseillers savaient que M. de Vaudreuil avait vu venir avec regret au Canada un général des troupes de terre (2);

---

force de sollicitations, on a arrangé cette affaire à 200,000 livres de certificats pour dépenses imaginaires. Le sieur de Couteret a produit les lettres de M. Rigaud qui lui marquait de faire force certificats..... Jamais le vol et la licence n'ont été aussi loin ».

(1) Le commissaire des guerres Doreil à M. de Paulmy, Montréal, 28 octobre 1755 (A. H. G., vol. 3405).

(2) Le 30 octobre 1755, M. de Vaudreuil demandait au Ministre de la Marine d'appuyer ses représentations sur l'inutilité d'avoir un officier général à la tête des bataillons des troupes de terre, détachés au Canada (A. M. C., C_{11}, vol. 100).

ils exploitaient sa propension à ne voir en tout et partout que les Canadiens, ses compatriotes, au détriment des bataillons français ; ils entretenaient habilement sa jalousie contre le brillant officier qui dominait sa faiblesse de la supériorité du génie ; enfin, ils ne négligeaient rien pour cacher à Montcalm l'état de la colonie, ses besoins, ses ressources, et le réduire à un rôle effacé et humiliant.

Abreuvé par eux de dégoûts, Montcalm n'en avait pas moins essayé maintes fois de faire entendre sa voix. « ..... Rien n'échappe à sa prévoyance et à son zèle, écrivait M. Doreil au Ministre de la Guerre, à la date du 22 octobre 1757, mais que peut-il faire ainsi que moi? Des représentations contre lesquelles on est toujours en garde et qui ne sont presque jamais écoutées (1) ». De guerre lasse, Montcalm en était venu à désirer son rappel « d'un pays où le général ne sera occupé que de diminuer la part que les troupes de terre et moi pouvons avoir aux succès et nous charger des événements qui pourraient être malheureux (2) ». L'une de ses premières lettres adressées à M. de Crémilles, le lieutenant général que le maréchal de Belle-Isle s'était adjoint au Ministère de la Guerre, contient, avec des recommandations en faveur de ses officiers, l'expression de son désir d'être rappelé en Europe : « Ce que j'ai de plus à cœur, c'est que l'on accorde les grâces que je propose aux troupes qui servent sous mes ordres..... Je serais fort aise de mon retour : c'est la plus grande que l'on peut m'accorder et la seule que j'ambitionne (3) ».

---

(1) Le commissaire des guerres Doreil au Ministre de la Guerre, Québec, 22 octobre 1757 (A. H. G., vol. 3457).

(2) Montcalm à M. de Moras, Ministre de la Marine, Montréal, 11 juillet 1757 (A. M. C., C_{11}, vol. 102).

(3) Montcalm à M. de Crémilles, Montréal, 16 juin 1758 (A. H. G., vol. 3498).

En attendant une occasion favorable pour poser nettement au Ministre de la Guerre lui-même la question de son retour en France, Montcalm avait une trop haute idée de son devoir de soldat pour ne point se consacrer sans réserve à la défense du Canada. Mieux que personne, il sentait l'importance de garder au Roi cette belle colonie, si riche par son sol, ses lacs, ses forêts, et dont les 80,000 habitants témoignaient d'un sincère attachement à la mère patrie : « Quelle colonie ! Quel peuple quand on voudra ! Quel parti à en tirer pour un Colbert ! écrivait-il au Ministre de la Marine, le 11 juillet 1757..... Ils ont tous foncièrement de l'esprit et du courage, mais jusqu'à présent rien n'a animé cette machine ni servi à développer des germes qui existent (1) ».

Les Canadiens naissaient soldats. Dès l'âge de 16 ans, ils étaient inscrits sur les rôles de la milice. Canotiers et tireurs adroits, chasseurs endurcis à la fatigue, ils excellaient dans les coups de main, dans la guerre de bois et d'embuscades. Vaudreuil, toujours porté à vanter leurs services et à leur attribuer le succès de toutes nos entreprises, oubliait trop souvent que la guerre avait pris, au Canada, un caractère différent des expéditions faciles d'autrefois, accomplies en quelques jours, où une poignée de Canadiens et de sauvages suffisaient pour mettre les Anglais en déroute. Les opérations dans le Nouveau-Monde se rapprochaient maintenant de celles des guerres d'Europe par l'importance des effectifs et de l'artillerie mis en ligne et par les procédés méthodiques qu'exigeaint les sièges et les défenses des places. Ces opérations obligeaient à rester de longs mois en campagne, à combattre en formations réglées, à passer de l'offensive à la défensive, à donner sans cesse des

(1) Montcalm à M. de Moras, Montréal, 11 juillet 1757 (A. M. C., C_{11}, vol. 102).

preuves de cette patience, de « ce courage de constance », comme on disait alors, que les Canadiens étaient loin de posséder au même degré que les troupes de terre.

Des abus se glissaient malheureusement dans l'emploi de ces milices et s'opposaient à ce que la colonie retirât de leurs services tout le fruit qu'elle était en droit d'en attendre. Sans compter les hommes nécessaires aux travaux indispensables des champs, qu'il fallait laisser dans leurs paroisses ou renvoyer à l'époque de la moisson, il arrivait qu'un grand nombre de miliciens trouvaient à servir ailleurs qu'à l'armée. Montcalm indique clairement dans son *Journal* les raisons du petit nombre des miliciens présents à l'armée : « Premièrement, on commande un certain nombre d'habitants de la meilleure espèce pour aller à la guerre. On les inscrit sur les rôles ; on les équipe en conséquence. Les voilà prêts à partir. Alors on leur offre le choix ou de s'engager à un très bas prix pour aller à la mer de l'Ouest, à la baie, etc., ou de « marcher au feu ». C'est le terme dont on se sert ici, et qu'on trouve fort expressif. Leur choix n'est ni long ni douteux. Ils s'engagent pour les postes, et l'on dit qu'ils sont à la guerre ; les rôles en font foi.

« Deuxièmement, le munitionnaire a besoin de monde, et même en grande quantité, pour ses transports. Au lieu d'avoir évalué le nombre nécessaire, de l'avoir tiré de la totalité des milices et engagé pour toute la campagne, on commande des miliciens pour la guerre ; on les met sur les rôles de l'armée ; ensuite on les exempte d'y aller, à condition qu'ils feront gratis deux ou trois voyages pour le munitionnaire. De là s'ensuit que l'armée paraît nombreuse et qu'il n'y marche réellement que la plus mauvaise espèce d'hommes et que les paroisses sont foulées (1) ».

---

(1) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 421 et 422.

S'il était difficile de réunir à l'armée plus de 3,000 miliciens et de les y garder pendant toute la durée d'une campagne, les sauvages étaient aussi des auxiliaires sur lesquels il était impossible de compter pour les opérations de longue durée. A la première escarmouche, à la première chevelure tombée sous leur tomahawk, ils parlaient souvent de s'en retourner vers leurs cabanes. Force était d'user avec eux de patience, d'affronter leurs longs conseils, de les retenir par des présents et par des paroles flatteuses, car ces alliés incommodes étaient d'un secours précieux, indispensable même, pour servir de guides et d'éclaireurs, pour éventer les embuscades, dans ces contrées couvertes de forêts et à peine connues. Dès les premier jours, Montcalm avait su pénétrer le génie capricieux de ces nations aux actes impulsifs, au langage plein d'images et de poésie. Il s'était mis rapidement au fait de leurs mœurs, avait adopté leurs discours et produit une si profonde impression sur leurs guerriers qu'ils croyaient, en l'écoutant, entendre le Manitou des combats. Assuré de la confiance des Canadiens et des sauvages, le général français était en droit d'écrire au Ministre de la Guerre, le 17 septembre 1757 : « Vis-à-vis des premiers, quand je voyage ou dans les camps, j'ai l'air d'un tribun du peuple. Mes succès, que tout autre aurait eus, et la grande connaissance des mœurs des sauvages, l'attention que j'ai vis-à-vis d'eux m'a attiré leur affection (1) ».

Montcalm pouvait faire plus de fonds sur les troupes de la marine qui comptaient quarante compagnies franches au Canada. Ces compagnies n'étaient qu'au nombre de trente au début de 1756, mais une ordonnance royale, du 14 mars 1756, avait prescrit d'en porter le nombre à

(1) A. H. G., vol. 3457.

quarante, chose rendue possible en 1757 par l'arrivée de 1,100 recrues sur lesquelles M. de Vaudreuil avait prélevé 750 hommes pour les troupes de la marine (1). Au complet, chaque compagnie devait comprendre 65 hommes, mais il s'en fallait que ce chiffre fût atteint dans plusieurs. On peut, avec vraisemblance, évaluer à moins de 2,200 hommes l'effectif des troupes de la marine au début de 1758 (2). D'une grande bravoure, ces compagnies isolées, sans lien permanent entre elles, le cédaient en discipline et en cohésion aux bataillons des troupes de terre (3).

Ces dernières comprenaient huit bataillons, appartenant aux seconds bataillons des régiments de Guyenne, Béarn, Languedoc, la Reine, la Sarre, Royal-Roussillon, aux deuxième et troisième bataillons du régiment de Berry.

De ces bataillons, les quatre premiers étaient débarqués au Canada en 1755, la Sarre et Royal-Roussillon en 1756, Berry en 1757.

---

(1) Montcalm au Ministre de la Guerre, Québec, 18 septembre 1757 (A. H. G., vol. 3457).

(2) Le 29 octobre 1757, M. de Vaudreuil écrivait au Ministre de la Marine : « Les compagnies des troupes du détachement de la marine ne sont point complètes. Les dix nouvelles compagnies ne sont qu'à 40 hommes au lieu de 65. Pour ce seul objet, il manque 250 hommes. Il s'en faut encore de 150 hommes que les autres compagnies soient complètes » (A. M. C., C_{11}, vol. 102).

(3) En demandant au Ministre de la Marine, le 30 octobre 1757, d'organiser les 40 compagnies franches de la marine en quatre bataillons, M. de Vaudreuil disait : « Il règne, dans les troupes de la colonie, une confusion, un désordre auxquels rien ne peut remédier..... L'indépendance de ces compagnies entre elles est la véritable source du mal. La manutention générale n'en étant confiée à personne, le soldat ne connaît plus ombre de discipline » (A. M. C., C_{11}, vol. 102).

Jamais troupes ne montrèrent autant de bonne volonté que ces bataillons à leur départ de France, et cependant le comte d'Argenson, Ministre de la Guerre, n'avait pas vu sans une vive appréhension la décision prise par Louis XV, au début de 1755, d'envoyer des troupes de son Département au Canada. C'était la première fois qu'un corps aussi considérable était prélevé sur l'armée de terre pour la défense de colonies lointaines : aux quatre bataillons de Guyenne, Béarn, Languedoc et la Reine, spécialement destinés à la Nouvelle-France, s'ajoutaient en effet deux bataillons d'Artois et de Bourgogne, appelés à défendre Louisbourg, la capitale de l'Ile-Royale.

En confiant à M. de Crémilles, lieutenant général, le soin de présider à l'embarquement de ces bataillons à Brest, d'Argenson lui avait enjoint de remplacer les hommes qui manqueraient au complet des compagnies par des volontaires pris dans le premier bataillon de chaque régiment. Craignant même que le nombre de ces volontaires ne fût point suffisant, d'Argenson avait résolu de compléter au besoin les compagnies embarquées avec les hommes de deux bataillons de milice de Bretagne (ceux de Vannes et de Carhaix) mis à la disposition de M. de Crémilles. A l'exemple du Ministre, cet officier général s'attendait à remplir une besogne pleine de désagréments. Grande fut sa surprise de voir l'empressement que témoignèrent, le 4 avril 1755, les soldats du bataillon de Guyenne, appelés à s'embarquer les premiers. Non seulement tous les officiers et soldats témoignèrent « beaucoup de gaieté et une volonté admirable », mais, lorsque M. de Crémilles voulut compléter leur nombre avec des soldats pris au premier bataillon, plus des trois quarts de ce bataillon demandèrent encore « à s'embarquer, en sorte qu'il n'y a pas un soldat qui ne marche de son plein gré et qui ne se soit offert ». Trois capitaines, qui avaient fait valoir des raisons plausibles

pour ne pas suivre leurs compagnies, avaient été sur-le-champ remplacés par trois officiers de bonne volonté (1).

Le surlendemain, à l'embarquement du second bataillon de Languedoc, M. de Crémilles ne fut occupé qu'à juger les contestations entre les soldats du premier bataillon qui se pressaient en foule pour se joindre à leurs camarades (2).

Le 8 avril, vint le tour du bataillon de Béarn. On s'était plu à représenter au Ministre ce régiment comme marquant peu de bonne volonté. M. de Crémilles s'empressa de démentir ces faux bruits. « Tous indistinctement se sont présentés, écrivait-il le même jour au Ministre de la Guerre, et il n'y a eu de précaution à prendre que celle de ne pas écraser absolument le bataillon qui reste en lui ôtant entièrement tous ses anciens soldats. Au reste, Monseigneur, les hommes qui se sont embarqués jusqu'ici sont beaux et bons, mais il faut avouer que le 2e bataillon de Béarn l'emporte sur les autres par la beauté et l'élévation des hommes, ainsi que par la façon dont il est habillé et équipé (3) ».

Enfin, à l'exemple des bataillons de Bourgogne et d'Artois, le bataillon de la Reine s'embarquait le dernier, le 14 avril 1755, « avec toutes les démonstrations de joie les plus grandes et de la bonne volonté la plus décidée (4) ». Loin d'avoir eu besoin de faire appel aux

---

(1) M. de Crémilles à d'Argenson, Brest, 5 avril 1755 (A. H. G., vol. 3404).

(2) Le même au même, Brest, 6 avril 1755 (*Ibid.*).

(3) Le même au même, Brest, 8 avril 1755 (*Ibid.*).

(4) Le même au même, Brest, 14 avril 1755 (*Ibid.*). — M. de Crémilles se laissait toucher par les supplications d'un sergent, le nommé Pierre Toussaint, du 1er bataillon du régiment de la Reine, qui sollicitait la faveur de s'embarquer comme fusilier, dût-il être placé à la queue d'une compagnie. Il le faisait mettre en surnombre dans une des compagnies embarquées, en priant le commissaire des guerres, M. Do-

miliciens des bataillons de Vannes et de Carhaix, M. de Crémilles avait été témoin d'un zèle et d'une ardeur qui lui avaient rendu sa tâche aussi aisée qu'agréable. Aussi ne tarissait-il point d'éloges sur la bonne volonté de tout le corps d'embarquement. « Il y a actuellement, sur les vaisseaux du Roi, six bataillons entièrement complets en officiers et en soldats, parmi lesquels je ne crois pas qu'il y en ait un seul qui ne soit bien déterminé à sacrifier sa vie pour soutenir la gloire et les intérêts de son maître. Qu'il est doux pour moi, Monseigneur, d'avoir été le témoin et l'instrument dont vous avez daigné vous servir pour l'exécution d'un événement qui fera à jamais un honneur infini à la nation française..... (1) ».

Partis à l'effectif de 525 hommes (une compagnie de grenadiers de 45 hommes, douze compagnies de fusiliers de 40 hommes), les bataillons de la Reine, Languedoc, Béarn et Guyenne, débarquaient à Québec à la fin de juin 1755. Ils avaient perdu 33 morts durant la traversée, et deux autres en arrivant à Québec (2). En outre, deux vaisseaux qui portaient la compagnie de grenadiers et trois compagnies de fusiliers de chacun des bataillons de Languedoc et de la Reine, avaient été capturés, le 8 juin 1755, par la flotte de l'amiral Boscawen, si bien que la situation des quatre bataillons ne présentait plus, le 25 juillet 1755, que 118 officiers ou assimilés, 1,734 sergents, grenadiers et fusiliers, auxquels il faut joindre 135 domestiques, femmes et enfants (3).

---

reil, de le passer comme sergent à son arrivée à Québec [Le commissaire des guerres Doreil au Ministre de la Guerre, Québec, 26 juillet 1755 (A. H. G., vol. 3404)].

(1) M. de Crémilles à d'Argenson, Brest, 14 avril 1755 (*Ibid.*).

(2) Le commissaire des guerres Doreil à d'Argenson, Québec, 6 juillet 1755 (*Ibid.*).

(3) État joint à la lettre du commissaire des guerres, Doreil, Québec, 25 juillet 1755 (*Ibid.*).

Au Canada, l'entrain de nos soldats ne se démentit pas un seul instant. L'aide-major du régiment de Béarn, M. de Malartic, constatait, le 6 octobre 1755, que « le soldat a la même volonté qu'il avait à Brest (1) ». Son témoignage était confirmé, le 28 octobre 1755, par le commissaire des guerres Doreil, qui écrivait au Ministre de la Guerre : « Les troupes sont de la meilleure volonté; elles soutiennent avec une constance et un zèle infinis les peines et les fatigues auxquelles elles ont été exposées sans interruption depuis leur arrivée..... (2) ».

Une preuve indubitable de cet excellent esprit réside dans le fait qu'à la fin d'octobre 1755 aucun soldat ne s'était encore mis dans le cas d'être traduit devant un conseil de guerre, et que, pendant les deux premières années de leur séjour au Canada, les troupes de terre n'eurent qu'un seul homme jugé par un tribunal militaire (3). Le gouverneur, le marquis de Vaudreuil, s'accordait aussi à rendre « de très bons témoignages de la conduite des bataillons de la Reine, Languedoc, Guyenne et Béarn (4) », ainsi qu'il l'écrivait au Ministre de la Guerre, le 8 juin 1756.

Comme les hostilités prenaient chaque jour plus d'importance en Amérique et que les troupes de terre avaient perdu leur chef, le baron de Dieskau, tombé aux mains des Anglais, la cour de Versailles faisait embarquer avec Montcalm, au mois de mars 1756, les seconds bataillons des régiments de la Sarre et de Royal-Roussillon. On vit se renouveler, à leur arrivée à Brest, les scènes d'enthousiasme et d'émulation qui avaient marqué le départ

---

(1) M. de Malartic à d'Argenson, 6 octobre 1755 (A. H. G., vol. 3404).

(2) A. H. G., vol. 3404.

(3) Le commissaire des guerres Doreil à M. de Paulmy, Québec, 30 avril 1758 (A. H. G., vol. 3498).

(4) A. H. G., vol. 3417.

des premières troupes destinées au Canada. L'officier général, M. de Cursay, chargé du complément de ces deux bataillons, mandait à d'Argenson, le 25 mars 1756 : « Le second bataillon du régiment de la Sarre s'est embarqué ce matin. Il a marqué une joie excessive, et, s'il y a là-bas des soldats qui aient autant de bonne volonté, on peut compter sur les plus heureux succès. Il y a eu un officier qui a mis toute sa fortune pour en engager un autre à quitter et lui céder sa place pour passer en Amérique (1) ». Présent à l'embarquement du bataillon de la Sarre, Montcalm écrivait de son côté au Ministre de la Guerre, le 24 mars 1756 : « On ne peut rien ajouter à la bonne grâce, à l'air de satisfaction et de gaieté, avec lesquels l'officier et le soldat se sont embarqués (2) ». Deux jours plus tard, il faisait le même éloge du bataillon de Royal-Roussillon, qui « vient de s'embarquer avec beaucoup de zèle, tant de la part de l'officier que du soldat... Ce régiment m'a paru beau, bien tenu et bien exercé (3) ».

Sous Montcalm, dès leur première campagne, les bataillons français ne rivalisèrent point seulement avec les Canadiens d'endurance au froid, à la fatigue et aux privations ; on les vit encore se consacrer, en dehors des opérations contre l'ennemi, et à l'exemple des légions romaines, « à divers travaux de fortification et grands chemins nécessaires en temps de guerre et utiles en temps de paix (4) ». Leur général résumait admirablement, en ces termes, les services signalés qu'ils avaient rendus au cours de deux campagnes : « Il importe au

---

(1) A. H. G., vol. 3417.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) Montcalm à M. de Paulmy, au camp sous les ruines du fort William Henry, 15 août 1757 (A. H. G., vol. 3457).

service du Roi que des troupes expatriées soient bien traitées, surtout quand elles servent avec autant de zèle et qu'elles se prêtent à tout : guerre, travaux, réduction de vivres, marches, expéditions avec la peau d'ours, détachements d'hiver sur les glaces (1) ».

Dans le cours de l'année 1757, de nouveaux renforts parvinrent à Montcalm : les deuxième et troisième bataillons du régiment de Berry, d'abord destinés à passer aux Indes sur le pied de neuf compagnies à 60 hommes par bataillon, s'embarquèrent à Brest pour le Canada, en avril 1757, au nombre de 59 officiers, 1,033 sergents, grenadiers et fusiliers, et de 26 domestiques (2).

Un peu plus tard partirent de France huit compagnies levées pour remplacer les huit compagnies des régiments de la Reine et de Languedoc qui avaient été faites prisonnières, en 1755, pendant le passage de ces régiments en Amérique.

Les deux bataillons de Berry arrivèrent à Québec fort éprouvés par la traversée, après avoir laissé 91 malades à Louisbourg et perdu 40 morts en cours de route. Ils encombrèrent l'hôpital de Québec de plus de 200 malades, dont un grand nombre périrent en dépit des soins dévoués dont ils furent entourés. A la date du 16 septembre 1757, ils étaient réduits à 822 hommes (3).

Les huit compagnies de remplacement, destinées aux régiments de la Reine et de Languedoc, étaient aussi arrivées très faibles, avec un total de 255 hommes, si

---

(1) Montcalm à M. de Paulmy, au camp sous les ruines du fort William Henry, 15 août 1757 (A. H. G., vol. 3457).

(2) Récapitulation de l'embarquement des deuxième et troisième bataillons de Berry par le commissaire des guerres Capet, Brest, 11 avril 1757 (A. H. G., vol. 3457).

(3) M. Doreil à M. de Paulmy, Québec, 16 septembre 1757 (A. H. G., vol. 3457).

bien que l'effectif des troupes de terre, au 1er octobre 1757, atteignait seulement 3,988 hommes (1).

Du 1er novembre 1756 au 1er octobre 1757, les troupes de terre n'avaient reçu que 369 recrues arrivées de France, et 7 recrues faites dans la colonie (2). Aussi, loin de pouvoir se conformer à l'ordonnance du 25 février 1757 qui augmentait de 10 hommes les compagnies des six bataillons de la Reine, la Sarre, Guyenne, Languedoc, Royal-Roussillon et Béarn, Montcalm avait dû se réduire à porter les compagnies de ces bataillons à 39 hommes en moyenne, au lieu d'atteindre le chiffre de 50 hommes (3).

Les recrues venues de France en 1757 étaient « un ramassis de mauvaise espèce (4) ». Les huit compagnies distribuées entre les régiments de la Reine et de Languedoc comptaient aussi dans leurs rangs plus d'un élément taré. Montcalm, aux yeux duquel le maintien de la discipline primait tout, n'hésita pas à procéder à de nombreux exemples. Durant l'hiver de 1757 à 1758, il fit juger, « par la justice ordinaire ou par le conseil de

---

(1) Ces 3,988 hommes étaient ainsi répartis :

La Reine	515 hommes.
La Sarre	510 —
Royal-Roussillon	515 —
Languedoc	513 —
Guyenne	519 —
Berry (deuxième et troisième bataillons)	902 —
Béarn	514 —
TOTAL	3,988 hommes.

(2) État joint à la lettre de M. Doreil à M. de Paulmy, Québec, 22 octobre 1757 (A. H. G., vol. 3457).

(3) Montcalm à M. de Paulmy, Québec, 18 septembre 1757 (A. H. G., vol. 3457),

(4) Le même au même, Montréal, 18 avril 1758 (A. H. G., vol. 3498).

guerre, seize soldats de nos bataillons. Il y en a eu trois d'exécutés pour désertion, deux condamnés aux galères pour mutinerie envers leurs sergents, le surplus pour vols (1) ».

Grâce à ces châtiments sévères, grâce à la prépondérance du bon grain sur l'ivraie, la discipline, un instant relâchée, se raffermit. Montcalm n'avait d'ailleurs qu'à se louer de l'entente qui régnait entre ses soldats et les Canadiens et les sauvages. Ils « sont comme frères (2) » avec eux, écrivait-il au Ministre de la Guerre, le 18 septembre 1757. « Nos troupes, disait-il encore dans une lettre du 18 avril 1758, vivent dans la plus grande union avec les Canadiens et les sauvages (3) ». Les soldats, fort bien traités, s'employaient à des travaux largement rétribués, et avaient, « pour ainsi dire, trop d'argent (4) ». Répandus l'hiver en majorité chez les habitants des campagnes, ils vivaient en parfait accord avec leurs hôtes. Dans ces espaces immenses, ils respiraient un air d'indépendance et de liberté et s'attachaient chaque jour davantage à ce merveilleux pays dont ils subissaient le charme captivant. Guidé par des vues pleines de sagesse, désireux de travailler à la prospérité de la colonie, Montcalm encourageait les mariages de ses soldats avec les Canadiennes. Il s'était fait, dans l'hiver de 1756 à 1757, 80 mariages, alors que, dans l'hiver précédent, on n'en avait compté que 7 (5). Montcalm demandait même au Ministre de la Guerre que, lorsque Sa Majesté viendrait

---

(1) Montcalm à M. de Paulmy, Montréal, 18 avril 1758 (A. H. G., vol. 3498).

(2) A. H. G., vol. 3457.

(3) *Ibid.*, vol. 3498.

(4) Montcalm à d'Argenson, Montréal, 12 juin 1756 (A. H. G., vol. 3417).

(5) Montcalm à M. de Paulmy, Montréal, 24 avril 1757 (A. H. G., vol. 3457).

à retirer ses troupes du Canada, Elle donnât « une petite gratification à tous les soldats qui voudraient alors s'y établir et s'y marier. Nous en laisserions la plus grande partie : ce seraient d'excellents colons, de braves défenseurs de la Nouvelle-France ; et, de retour dans le royaume, une discipline exacte, une diminution de paye, leur paraîtront insupportables (1) ».

Le nombre des mariages s'était encore accru durant l'hiver de 1757 à 1758, et Montcalm, en habile économiste, facilitait par tous les moyens en son pouvoir cette transplantation de nos soldats au Canada. « Ils paraissent prendre goût au séjour de cette colonie, écrivait-il au Ministre de la Guerre, le 18 avril 1758. Il continue à s'y faire beaucoup de mariages. Plusieurs, sans se marier, ont pris cet hiver des terres à défricher, et, sans les dispenser du service militaire, je me prête volontiers à tous les arrangements que l'intérêt politique de la colonie exige. Nous ne saurions y laisser trop de soldats de nos bataillons. Nous les ramènerions mauvais pour l'Europe, et nous les laisserons très bons pour l'Amérique (2) ».

Les commandants des huit bataillons français avaient été pourvus d'une commission de lieutenant-colonel à leur départ de France, sauf celui du 3e bataillon de Berry (3).

Ces officiers comptaient de longs et honorables ser-

---

(1) Montcalm à M. de Paulmy, Montréal, 22 avril 1757 (A. H. G., vol. 3457).

(2) Le même au même, Montréal, 18 avril 1758 (A. H. G., vol. 3498).

(3) Au début de 1758, ces bataillons avaient à leur tête :

La Reine..... M. de Roquemaure.
Guyenne..... M. de Fontbonne.
Béarn..... M. de l'Hôpital, décédé au mois de juillet

vices. M. de Roquemaure, le plus ancien, avait sa commission d'enseigne datée de 1723. Plein de zèle, s'acquittant avec distinction de ses fonctions, il était estimé de Montcalm.

Le général français plaçait hors de pair le lieutenant-colonel du bataillon de la Sarre, M. de Senezergues. Il le jugeait comme « un officier de mérite qui peut aspirer à tout, et qui est fait pour être avancé en grade (1) ». M. de Senezergues avait su gagner l'affection de ses subordonnés en maintenant toujours parmi eux la discipline la plus exacte.

Du chevalier de Bernetz, le lieutenant-colonel placé à la tête de Royal-Roussillon, Montcalm disait : « Avec un courage digne de sa naissance, cet officier est très intelligent et fort décent à la tête d'un corps (2). ».

Les bataillons français avaient aussi l'avantage de posséder des aides-majors pleins d'expérience et rompus aux détails de l'infanterie. Montcalm ne tarit point d'éloges sur les talents de M. de La Pause, aide-major du régiment de Guyenne, et de M. de Malartic, aide-major du régiment de Béarn. Ce sont deux officiers « de la plus grande distinction (3) », deux officiers « du pre-

---

précédent, avait été provisoirement remplacé par M. d'Alquier, capitaine de grenadiers.

Languedoc.....	M. Privas.
La Sarre	M. de Senezergues.
Royal-Roussillon	M. de Bernetz.
2e bataillon de Berry..	M. de Trivio.
3e bataillon de Berry..	M. de Trecesson.

(1) Grâces demandées pour les troupes qui se sont trouvées à l'action du 8 juillet 1758 (A. H. G., vol. 3498, pièce 162).

(2) Montcalm à d'Argenson, Brest, 26 mars 1756 (A. H. G., vol. 3417).

(3) Montcalm à M. de Paulmy, camp de Carillon, 25 juillet 1757 (A. H. G., vol. 3457). — M. de Malartic a laissé un important *Journal*

mier ordre (1) », ne cesse-t-il de répéter dans ses lettres au Ministre de la Guerre. Il dépeint M. de La Pause comme un officier « d'un détail admirable », qui voit « en grand les diverses opérations de la guerre. Il entend les principes de la grande tactique et a beaucoup de connaissances de la fortification : c'est un sujet à employer au retour dans les états-majors de l'armée (2) ». Il va même jusqu'à le qualifier « d'homme divin (3) ». M. d'Hert, surnommé *Bras de fer*, l'aide-major de la Reine, était aussi « très bon (4) ». M. de Joannès, dans Languedoc, M. de Bellecombe, dans Royal-Roussillon, remplissaient également avec distinction les fonctions de ce grade.

Tous les capitaines de grenadiers étaient d'un mérite rare et d'une bravoure éprouvée. Qu'il suffise de mentionner M. de Poulhariès, capitaine de grenadiers dans Royal-Roussillon, que Montcalm qualifiait « d'officier de la plus grande distinction, propre à être à la tête d'un corps (5) », et M. d'Alquier, du bataillon de Béarn, « le plus ancien de ceux qui sont ici et peut-être de tous ceux qui sont en France ». Dès 1756, Montcalm le proposait pour une pension. « D'anciens services, d'être sans biens, d'avoir eu une blessure considérable à l'at-

---

de ses campagnes au Canada, qu'ont publié MM. le comte de Malartic et Gaffarel. Les archives historiques de la guerre en possèdent un exemplaire, souvent plus complet. C'est ce dernier que nous avons suivi.

(1) Montcalm à M. de Paulmy, Québec, 18 septembre 1757 (A. H. G., vol. 3457).

(2) Montcalm à d'Argenson, Montréal, 30 août 1756 (A. H. G., vol. 3417).

(3) Montcalm au chevalier de Lévis, camp de Chouaguen, 17 août 1756 (*Lettres de Montcalm à Lévis*, p. 35).

(4) Montcalm à M. de Paulmy, Québec, 18 septembre 1757 (A. H. G., vol. 3457).

(5) Grâces demandées pour les troupes qui se sont trouvées à l'affaire du 8 juillet 1758 (A. H. G., vol. 3498, pièce 162).

taque de l'Assiette, écrivait-il au Ministre de la Guerre, me paraissent des droits pour l'obtenir (1) ».

Parmi les simples capitaines, on comptait aussi plusieurs sujets d'élite, à commencer par M. d'Hébécourt, du régiment de la Reine, « fait pour être tiré de l'état ordinaire, et qui peut, en continuant à servir, espérer de l'avancement par son application et ses talents (2) » ; le capitaine Germain, du même régiment, souvent employé comme ingénieur ; le capitaine Pouchot, du régiment de Béarn, qui avait fait du fort de Niagara l'une des meilleures places de la Nouvelle-France et gagné l'affection des sauvages des pays d'En-Haut, qui l'avaient surnommé « le milieu des bonnes affaires (3) » ; M. Bernard, capitaine au même régiment, officier « de la plus grande volonté (4) » ; M. Duprat, capitaine au bataillon de la Sarre, entré au service, en 1736, comme simple soldat, et « de ce petit nombre, dévoués au service pour le reste de leurs jours (5) » ; bien d'autres encore, auxquels il faut joindre les noms de deux officiers partisans : le lieutenant Wolfe, ancien sergent au régiment d'Anhalt, et le lieutenant Carpentier, ancien sergent au régiment de Piémont, tous deux faits officiers « par distinction » avant de passer au Canada, où ils ne cessaient de rendre les plus grands services.

---

(1) Montcalm à d'Argenson, Montréal, 30 août 1756 (A. H. G., vol. 3417).

(2) Grâces demandées pour les troupes qui se sont trouvées à l'affaire du 8 juillet 1758 (A. H. G., vol. 3498, pièce 162).

(3) *Journal de Montcalm*, p. 169. — Le capitaine Pouchot a laissé une excellente relation de ses campagnes au Canada, qui a paru à Yverdon (Suisse) en 1781, sous ce titre : *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale entre la France et l'Angleterre*, 3 vol. in-12.

(4) Grâces demandées pour les troupes qui se sont trouvées à l'affaire du 8 juillet 1758 (A. H. G., vol. 3498, pièce 162).

(5) *Ibid.*

A la tête des travaux du génie se trouvait M. de Pontleroy, capitaine en premier, nommé, en 1757, ingénieur en chef de la Nouvelle-France et aussi remarquable par ses talents que par son intégrité. En débarquant à Québec, M. de Pontleroy avait énergiquement refusé de tremper dans les malversations des Lotbinière et des Le Mercier. Aussi l'on s'était efforcé de retenir dans cette ville l'homme dont la probité sévère gênait les manœuvres de tant de fripons. Cependant, grâce aux représentations répétées de Montcalm, M. de Pontleroy devait obtenir de prendre part à la campagne de 1758 où il allait jouer un rôle des plus utiles (1).

Cet ingénieur était admirablement secondé par M. Desandrouins, capitaine en second, qui avait dirigé avec succès les travaux des sièges de Chouaguen, en 1756, et de William Henry, en 1757. M. Desandrouins joignait aussi, au désintéressement le plus pur, une science parfaite de toutes les parties de l'art de la fortification (2).

L'artillerie comprenait deux compagnies de 50 canonniers. En dehors de Le Mercier, plus occupé de ses intérêts que du salut de la colonie, Montcalm pouvait se reposer sur plusieurs officiers venus de France, entre autres MM. de Montbeillard, capitaine, de Louvicourt, lieutenant, qui, par leur savoir, leur modestie, un travail incessant, personnifiaient les glorieuses traditions

---

(1) Dans une lettre du 1er décembre 1758, adressée au Ministre de la Marine, M. de Pontleroy disait : « Résolu de servir le Roi et d'empêcher ces mêmes abus, j'ai trouvé des obstacles de toutes parts pour faire mes fonctions..., et, si je suis enfin arrivé à Carillon avec M. le marquis de Montcalm, je le dois uniquement à l'opiniâtreté que ce général a mise pour m'avoir » (A. M. C., C_{11}, vol. 103).

(2) L'abbé Gabriel a publié en 1887, à Verdun, un ouvrage intitulé : *Le maréchal de camp Desandrouins* (1729-1792), avec de nombreux et précieux extraits des journaux de campagne de cet ingénieur.

dont le Corps royal pouvait, à bon droit, s'enorgueillir à cette époque.

Parmi les officiers de l'entourage immédiat de Montcalm, ses trois aides de camp méritent de fixer l'attention.

Le plus connu est M. de Bougainville. Merveilleusement doué pour les sciences, il a déjà écrit, à 20 ans, en 1751, le premier volume de son *Traité du calcul intégral* qui lui a valu d'entrer, en 1756, à la Société royale de Londres. Lieutenant au régiment de dragons d'Apchon en février 1755, Bougainville doit à la recommandation de Chevert et de M. de Séchelles de passer en Amérique l'année suivante, avec le grade de capitaine réformé. Montcalm n'a pas tardé à être séduit par la conversation pleine de charme de son jeune aide de camp, son esprit de droiture, son ardeur à s'instruire. Après sa première campagne au Canada, il en traçait ce portrait flatteur : « Vous ne sauriez croire les ressources que je trouve en lui. Il est en état de bien rendre ce qu'il voit. Il se présente de bonne grâce au coup de fusil, article sur lequel il a plus besoin d'être contenu que d'être excité. Ou je serais bien trompé, ou il aura la tête bien militaire quand l'expérience lui aura fait entrevoir la possibilité des difficultés. En attendant, il n'y a guère jusqu'à présent de jeune homme qui, n'ayant eu que de la théorie, en sache autant que lui (1) ». L'année suivante, Montcalm demandait un brevet d'aide-maréchal général des logis pour le jeune officier dont il se louait chaque jour davantage (2), et qu'il devait charger plus tard de l'im-

(1) Montcalm à d'Argenson, Montréal, 30 août 1756 (A. H. G., vol. 3417).

(2) Montcalm à M. de Moras, Ministre de la Marine, Québec, 1er novembre 1757 (A. H. G., vol. 3457).

portante mission de faire connaître à Versailles la véritable situation du Canada (1).

Un autre officier de cavalerie, M. de La Rochebeaucourt, pourvu aussi d'une commission de capitaine réformé, remplit auprès de Montcalm les fonctions de deuxième aide de camp. Sa bonne volonté est si grande qu'il est toujours prêt à marcher comme volontaire aux expéditions les plus périlleuses. Durant la campagne de 1759, Montcalm lui confiera le soin d'instruire 200 cavaliers volontaires, qui, sous son habile direction, seront appelés à servir utilement à l'armée.

Le troisième aide de camp, Marcel, d'origine plus obscure, longtemps soldat et sergent au régiment de Flandre, n'a qu'une commission de lieutenant réformé au régiment de la Reine. Il sert de secrétaire à Montcalm, ne le quitte jamais et reconnaît, par un attachement sans bornes, les bontés de son général, auquel il doit toute sa fortune.

Le major général du petit corps expéditionnaire est le chevalier de Montreuil. La charge paraît un peu lourde pour ses épaules; elle exige une activité de tous les instants que ne possède peut-être pas son titulaire, mais cet officier est un modèle d'honneur, de courage et de zèle, et Montcalm, en maintes circonstances, rendra hommage à ses belles qualités.

Enfin les deux officiers qui secondent immédiatement le général français dans le commandement de nos huit bataillons, M. de Bourlamaque, en qualité de colonel, et M. de Lévis, en qualité de brigadier, sont entièrement dignes de sa confiance.

---

(1) Sur Bougainville et son rôle au Canada, voir l'intéressante étude de M. de Kérallain : *La jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept-Ans.*

M. de Lévis a longtemps servi dans le vieux régiment de la Marine où il s'est fait apprécier de Montcalm, qui a souvent combattu à ses côtés, en Bohême et en Italie. Il a aussi rempli les fonctions d'aide-major général, sous le maréchal de Belle-Isle, aux applaudissements de l'armée de Provence, en 1747. Militaire plein d'expérience et de sang-froid, esprit juste et pondéré, M. de Lévis n'a point tardé à gagner l'estime des Canadiens et des sauvages, de même qu'il s'est acquis celle de son chef, qui disait de lui, dans une lettre au Ministre de la Guerre, du 1er novembre 1756 : « M. le chevalier de Lévis a fort bien pris avec les troupes. Il a un ton très militaire, de la routine de commandement. Il n'est pas étonné. Il sait prendre un parti, être ferme à s'écarter d'ordres donnés de 60 lieues quand il les croit contraires au bien par des circonstances qu'un général éloigné n'a pu prévoir (1) ». Au Ministre de la Marine, M. de Moras, Montcalm écrivait, le 11 juillet 1757 : « Je ne puis avoir de meilleur second (2) ».

M. de Bourlamaque, fils d'un capitaine de grenadiers du régiment Dauphin, tué à la bataille de Parme, est entré comme volontaire dans ce régiment en 1739. Aide-major en 1745, pourvu d'une commission de capitaine la même année, il se signalait à l'attention du lieutenant général, marquis de Brézé, lequel marquait, au mois d'octobre 1753, « qu'il connaissait beaucoup cet officier avant le camp qu'il a commandé l'année dernière, mais qu'il ne savait pas tout ce qu'il valait ; qu'il n'avait connaissance d'aucun meilleur officier-major (3) ». Les talents de M. de Bourlamaque le désignaient pour colla-

(1) A. H. G., vol. 3417.

(2) A. M. C., C_{11}, vol. 102.

(3) Dossier Bourlamaque (Archives administratives du Ministère de la Guerre).

borer à l'ordonnance sur l'exercice de l'infanterie en 1755. Chevert et le comte de Maillebois le signalaient bientôt à d'Argenson pour passer au Canada, et l'avenir devait montrer combien ce choix était heureux. Pourvu, en mars 1756, d'une commission de colonel, M. de Bourlamaque avait été reçu avec quelque défiance par Montcalm, à qui il était totalement inconnu, et qui l'avait d'abord jugé, à la fin de 1756, comme n'ayant « pas encore le ton de commandement, trop pour la minutie, trop à la lettre pour des ordres donnés par un général de 80 lieues, qui ne sait pas parler guerre (1) ». La campagne de 1757 dissipait entièrement ces préventions de Montcalm, qui rectifiait son appréciation première et tenait au Ministre ce beau langage : « M. le chevalier de Lévis et M. de Bourlamaque sont de bons seconds. Le premier, infatigable, courageux, bonne routine militaire. Le second, homme d'esprit, de détail, gagne furieusement de l'hiver et de cette campagne dans l'esprit de tout le monde. Je voudrais bien leur avancement, mais vous en parler semblerait vous parler du mien..... Au reste, qu'on me fasse ou qu'on ne me fasse pas lieutenant général, même zèle pour le service, même attachement pour mon Ministre, et que la considération de ce qui me regarde n'arrête jamais l'avancement des officiers supérieurs qui sont sous mes ordres (2) ».

---

(1) Montcalm à d'Argenson, Montréal, 1er novembre 1756 (A. H. G., vol. 3417).

(2) Montcalm à M. de Paulmy, Québec, 18 septembre 1757 (A. H. G., vol. 3457).

CHAPITRE II

Avant le combat de Carillon.

A cette époque, les rivières et les lacs sont, pour ainsi dire, les seules routes utilisables par les armées au Canada. Une ligne d'eau, presque entièrement navigable, permet de pénétrer des colonies anglaises au cœur de la Nouvelle-France. De New-York à Montréal, éloignées de moins de 150 lieues, cette ligne est jalonnée par le fleuve Hudson, les lacs Saint-Sacrement et Champlain et la rivière de Richelieu. Cette voie de pénétration naturelle n'exige que trois courts portages, ou transports des barques à dos d'hommes ou d'animaux : l'un, de quelques lieues, du fort anglais de Lydius, sur le fleuve Hudson, à la rive Sud du lac Saint-Sacrement ; l'autre, d'un peu plus d'une lieue seulement, de la pointe Nord de ce lac au fort français de Carillon. Ce dernier portage est commandé par l'obligation d'éviter le bras de rivière, encombré de rapides, par lequel le lac Saint-Sacrement se décharge dans le lac Champlain, et que les Français ont dénommé rivière de la Chute. Du lac Champlain au confluent de la rivière de Richelieu dans le Saint-Laurent, la navigation n'est plus interrompue qu'un instant, à Chambly. On comprend que Français et Anglais se soient rencontrés sur ce chemin direct d'invasion, et sur ces frontières mal définies. Les Anglais ont élevé, au Sud du lac Saint-Sacrement, un fort qu'ils ont nommé William-Henry et, les Français, fort

Georges. Montcalm s'en est emparé dans la campagne de 1757 et l'a ruiné, si bien que la tête des postes anglais est maintenant reportée au fort Lydius ou Edouard sur l'Hudson, à quelques lieues au Sud du lac Saint-Sacrement.

Pour barrer à leurs ennemis la route de Montréal, les Français ont comme défenses : en première ligne, au confluent de la rivière de la Chute dans le lac Champlain, un fort qu'ils ont nommé Carillon et que les Anglais désignent sous le nom de Ticonderoga. Un peu plus bas, à un étranglement du lac Champlain et sur la rive gauche de ce lac, s'élève le fort Saint-Frédéric. De Carillon à Saint-Frédéric, le lac est si étroit qu'il est appelé par les Français rivière Saint-Frédéric. Enfin ces derniers possèdent encore, sur la rivière de Richelieu, couvrant les abords immédiats de Montréal, deux postes fortifiés à Saint-Jean et à Chambly.

De ces ouvrages, Carillon, le plus important, est le seul qui mérite le nom de fort. Encore est-il loin d'être achevé et présente-t-il de graves défauts, chose peu surprenante quand on saura que sa construction a été entreprise et dirigée depuis trois ans par M. de Lotbinière, aussi peu versé dans la pratique de son art qu'habile à trouver, dans la prolongation des travaux de fortification, mille moyens de s'enrichir aux dépens du Roi.

Carillon est bâti dans une presqu'île, sur la pointe rocheuse d'un éperon qui commande trois baies : la décharge du lac Saint-Sacrement à l'Ouest, la naissance du lac Champlain ou la rivière Saint-Frédéric à l'Est, enfin une troisième baie au Sud, celle des Deux-Rochers, conduisant à la rivière que les Français dénomment rivière aux Chicots (1). L'éperon qui se termine au fort

(1) Voir le plan du fort Carillon.

va en s'élargissant lentement, dans l'intérieur de la presqu'île : sa base s'épanouit à 500 toises du fort en un plateau boisé, large de 250 toises. De ses pentes abruptes, il serre de près, à l'Ouest, la rivière de la Chute dont il est éloigné, en plusieurs endroits, de moins de 100 toises. Sur le versant Est, son escarpement, un peu moins accentué, court à 300 toises environ de la rivière Saint-Frédéric.

L'ouvrage a la forme d'un rectangle, dont les angles sont bastionnés : ses grands côtés mesurent seulement 54 toises, ses petits côtés, 29 toises. Il ne peut contenir que 300 hommes au plus. « Son revêtement est de pièces d'équarrissage en bois de chêne posées les unes sur les autres, liées par des traversines arrêtées à des corps morts. Tout son pourtour est percé d'embrasures.... (1) ». Deux demi-lunes, à peine ébauchées, couvrent les fronts les plus exposés, et, par leur parapet trop élevé, masquent les embrasures du corps de place. Il n'existe point « de fossés ni de contrescarpes, point de chemin couvert ni de glacis (2) ». Les plates-formes pour recevoir les pièces d'artillerie sont trop étroites et disposées si maladroitement que l'assiégé ne pourrait opposer plus de deux pièces à toute batterie de l'assiégeant. Les constructions en pierre, à deux étages, qui s'élèvent au centre de la place d'armes du fort, dominent de leur toiture le rempart. Bombes et boulets y causeraient de tels ravages qu'ils rendraient intenables, par les éclats de pierre et de maçonnerie, et la place d'armes et le rempart. Le magasin à poudre est humide, la citerne ali-

(1) *Mémoire sur le fort de Carillon*, joint à la lettre de M. Pontleroy du 26 juillet 1758, au camp de Carillon [Lettre adressée au maréchal de Belle-Isle (A. H. G., vol. 3498)].

(2) *Travaux faits à Carillon pendant la campagne de 1758*, mémoire qui fait suite à la lettre de Montcalm à M. de Crémilles, au camp de Carillon, 21 octobre 1758 (A. H. G., vol. 3499).

mentée d'une eau bourbeuse et malsaine. Bref, les défauts de cette place sont si graves que M. de Pontleroy, l'ingénieur en chef de la Nouvelle-France, examinant l'hypothèse où il serait chargé d'en diriger le siège, ne demanderait « que quatre ou six mortiers et deux pièces de canon (1) ».

Les Anglais n'ignoraient pas, sans doute, que ce fort était « bien peu susceptible de défense (2) ». Ils connaissaient la situation critique de la colonie, menacée de la famine. Aussi nourrissaient-ils l'espoir que, tandis qu'ils feraient tomber Carillon et envahiraient le Canada par le lac Champlain, Montcalm serait dans l'impuissance, faute de vivres, de leur opposer une armée (3).

Les Canadiens devaient garder longtemps le souvenir des jours sombres de l'hiver de 1757 à 1758. Dès le mois de juillet 1757, le peuple de Québec s'était vu réduit à 4 onces de pain par jour. Le 18 septembre 1757, Montcalm mandait à M. de Paulmy : « Manque de vivres. Le peuple réduit à un quarteron de pain. Il faudra peut-être réduire encore la ration du soldat. Peu de poudre, point de souliers (4) ». En dépeignant la triste situation du Canada en proie à la famine, il signalait les agissements coupables du munitionnaire et de sa société qui s'étaient surtout préoccupés de faire venir du vin et de l'eau-de-vie de préférence au blé : « Il y a plus à gagner sur l'un que sur l'autre... Couvrons cette matière d'un voile épais : elle intéresserait peut-être les premières têtes d'ici (5) ».

---

(1) *Mémoire sur le fort de Carillon,* par M. de Pontleroy.

(2) *Ibid.*

(3) *Journal du marquis de Montcalm,* p. 383.

(4) A. H. G., vol. 3457.

(5) Montcalm à M. de Paulmy, Québec, 4 novembre 1757 (A. H. G., vol. 3457). — Dans la plaquette *Montcalm* que vient de publier M. Jean

Pour les quartiers d'hiver, les huit bataillons français avaient été répartis, par moitié, dans les gouvernements de Québec et de Montréal : La Reine, Languedoc et Berry, dans le premier; Béarn, Guyenne, La Sarre et Royal-Roussillon, dans le second. Sauf le bataillon de La Reine, caserné à Québec, et sept compagnies de Béarn, logées chez les habitants de Montréal, les hommes avaient été disséminés dans les campagnes, de manière à subsister plus facilement.

Au 1er novembre 1757, il fallut réduire la ration du soldat à une demi-livre de pain et à un quarteron de pois par jour, à 6 livres de bœuf et à 2 livres de morue par semaine. Bientôt même, au début de décembre, M. de Vaudreuil, d'accord avec Montcalm, dut recourir à la viande de cheval et modifier la ration du soldat, qui comprit désormais, pour huit jours, 4 livres de pain, 2 livres de pois, 3 livres de bœuf, 3 livres de cheval et 2 livres de morue.

Ces diverses réductions furent acceptées sans murmure à Québec où le soldat était caserné et demeurait sous la surveillance de ses chefs, où Montcalm donnait l'exemple d'une table frugale, servie des mêmes mets que celle de la garnison. A Montréal, où le soldat était logé chez les habitants, où la population manifestait une grande répugnance à se nourrir de cheval et incitait la troupe aux mêmes plaintes, il se produisit « quelques difficultés (1) », qui furent rapidement conjurées

---

du Saguenay sous le patronage de l'Association « La Canadienne », on lit aussi (p. 12) : « Avec la saison glacée, la disette revient, plus dure que l'année dernière. Habitants et soldats sont mis à la ration; les grains sont réquisitionnés; mais deux amis de Bigot, Cadet et Péan, en font passer aux Antilles; eux et leurs complices pillent la colonie sans que le trop faible gouverneur Vaudreuil tente de mettre fin à ces désordres qui ruinent et affament le pays ».

(1) Montcalm à M. de Moras, Ministre de la Marine, Québec, 19 février 1758 (A. H. G., vol. 3398).

par la fermeté de M. de Lévis. Le 9 décembre 1757, informé que les soldats et même les grenadiers de Béarn refusaient de prendre du cheval à la distribution des vivres, le chevalier de Lévis s'y rendait de sa personne, assemblait les grenadiers et les soldats et les haranguait. Il leur dépeignait la misère de la colonie, le sort malheureux des habitants de Québec réduits à un quarteron de pain depuis plusieurs mois, la détresse lamentable des 2,000 Acadiens, réfugiés au Canada, qui ne vivaient plus que de cheval et de morue sèche, sans un morceau de pain. Il leur représentait qu'ils devaient se considérer au Canada comme dans une place assiégée dont il fallait ménager les vivres, faisait appel à leur sentiment de l'honneur et de la discipline et réussissait à calmer la fermentation des esprits. Aucune plainte ne fut plus formulée désormais sur la réduction des vivres, et, « le jour des Rois 1758, huit grenadiers du régiment de Béarn apportèrent à M. le chevalier de Lévis un plat de cheval accommodé à leur façon, qui se trouva très bon. M. le chevalier de Lévis fit déjeûner ces grenadiers et leur fit donner du vin et deux plats de cheval accommodé par ses cuisiniers, qui ne se trouvèrent pas si bon que le leur. Il leur donna de plus quatre louis pour que la compagnie fît les Rois et bût à sa santé (1) ».

Si triste que fût la condition du soldat, elle était cependant digne d'envie en regard de celle des Canadiens et des Acadiens réfugiés. Victimes de leur attachement à la France, ces derniers succombaient en grand nombre aux ravages de la petite vérole, engendrée par leurs privations. A Québec, le peuple périssait « de faim et de misère. Réduit à 2 onces de pain, il se soutenait avec un peu de bœuf ; on n'en tue plus depuis quinze jours »,

(1) *Journal des campagnes du chevalier de Lévis*, p. 124.

écrivait M. Doreil, à la date du 16 mai 1758 (1). Depuis plusieurs semaines, le Saint-Laurent était libre de ses glaces, et on n'avait encore vu paraître aucun vaisseau de France. « Dans des circonstances aussi affreuses (2)», la consternation et le désespoir gagnaient tous les cœurs. Au début de mai 1758, la détresse était à son comble dans le gouvernement de Québec, et, bien que M. de Vaudreuil ne disposât d'aucunes ressources pour commencer la campagne, cette ville et les paroisses avoisinantes étaient si épuisées que le gouverneur se voyait dans l'obligation, le 5 mai,d'envoyer l'ordre au régiment de La Reine de quitter Québec et de s'acheminer vers Carillon, « où il y a un dépôt de vivres qu'il faut extrêmement ménager et auquel la dure nécessité force de toucher. Ordre, en même temps, à M. de Bourlamaque de former des pelotons ou détachements des soldats de Languedoc, ou de Berry, qui ne trouveront plus à subsister chez les habitants et de les faire partir avec des officiers, qu'on leur donnera en proportion de leur nombre, pour travailler au fort Saint-Jean, si on peut y ramasser quelques vivres, ou les faire passer tous à Carillon (3) ».

Enfin, les premiers vaisseaux de France, si longtemps et si impatiemment attendus, mouillaient en rade de Québec le 19 mai. Une frégate du Roi et huit navires marchands partis de Bordeaux, bientôt suivis de cinq autres vaisseaux, apportaient 12,000 quarts de farine (4).

---

(1) M. Doreil à M. de Paulmy, Québec, 16 mai 1758 (A. H. G., vol. 3498).

(2) *Ibid.*

(3) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 347.

(4) M. Doreil au maréchal de Belle-Isle, Québec, 16 juin 1758 (A. H. G., vol. 3498). — Le quart de farine pouvait fournir 240 livres de pain.

A côté de nouvelles attristantes, comme celles de la défaite de Rosbach, notre petite armée apprenait la nouvelle consolante de l'entrée du maréchal de Belle-Isle au ministère de la Guerre. Le maréchal, entièrement dévoué aux intérêts de ses compagnons d'armes, jouissait de leur estime et de leur attachement, et Montcalm se faisait l'écho des sentiments de ses officiers et de ses soldats, en écrivant à son ancien général, le 28 mai 1758 : « Je vois, avec la même satisfaction qu'ont les troupes dont le commandement m'est confié, que le premier homme de notre état militaire, qui réunit aux talents d'un grand général les qualités d'un homme d'État et les vertus d'un citoyen, ait bien voulu se charger de notre ministère (1) ».

Grâce au secours arrivé de France, qui apportait un remède passager à la disette du Canada, le marquis de Vaudreuil allait se trouver en mesure de mettre à exécution son projet de campagne.

Il s'était déterminé à faire deux parts de ses forces : l'une sous Montcalm, l'autre sous le chevalier de Lévis.

Le premier devait être chargé de la défense de la frontière du Canada sur le lac Saint-Sacrement et réunir sous ses ordres les huit bataillons des troupes de terre, diminués de 400 hommes d'élite, soit 3,000 hommes environ (2), qui seraient renforcés par 600 sol-

---

(1) A. H. G., vol. 3498.

(2) Suivant l'état arrêté par le commissaire des guerres, Doreil, le 30 avril 1758, l'effectif des huit bataillons comprenait, à cette date, 3,781 hommes ainsi répartis : La Reine, 465 ; La Sarre, 499 ; Royal-Roussillon, 508 ; Languedoc, 474 ; Guyenne, 508 ; 2e bataillon de Berry, 409 ; 3e bataillon de Berry, 402 ; Béarn, 516. De ce nombre, il faut déduire une centaine d'hommes en traitement dans les hôpitaux (A. H. G., vol. 3498).

dats de la marine, 500 à 600 miliciens et quelques sauvages.

Le chevalier de Lévis, assisté de M. de Rigaud de Vaudreuil, gouverneur de Montréal, de M. de Longueuil, gouverneur des Trois-Rivières, était appelé à commander un corps de 2,500 hommes environ, composé de 400 soldats d'élite des troupes de terre, de 400 soldats de la marine, de 800 miliciens choisis et d'un millier de sauvages. M. de Vaudreuil comptait lui confier la triple mission d'empêcher les Anglais de reparaître sur les bords du lac Ontario et de relever de ses ruines le fort de Chouaguen (ou Oswego), de décider les cinq nations iroquoises à prendre la hache contre l'Anglais et de faire, par la vallée des Mohawks, une diversion jusqu'à Corlar ou Schenectady, aux portes d'Albany.

Des députés des cinq nations iroquoises avaient donné à M. de Vaudreuil l'assurance de se déclarer ouvertement contre les Anglais si leurs nations étaient soutenues par nos armes. Trop crédule, le gouverneur du Canada avait aussitôt ajouté foi à leur promesse. En réalité, ces peuples dont les territoires, au Sud du lac Ontario, étaient sans cesse foulés par les belligérants, faisaient, à la même heure, aux Anglais des promesses identiques. Ils s'étudiaient surtout à rester neutres, à gagner du temps, attendant un succès décisif d'un des deux adversaires pour se ranger du côté du vainqueur.

Par suite de ce plan, M. de Vaudreuil faisait acheminer, dès la fin de mai, vers Carillon, les huit bataillons des troupes de terre.

Le bataillon de La Reine, que la disette des vivres avait obligé à partir de Québec le 14 mai, s'était arrêté un instant à Chambly où il reçut, le 24 mai, l'ordre de se rendre à Carillon en se ravitaillant, au passage, à Saint-Jean où l'on avait préparé, « pour chaque soldat montant à Carillon, six jours de vivres qu'il emporterait

avec lui, à raison d'une livre de pain par jour, d'un quartier de lard et d'autant de pois par ration (1) ».

Languedoc et les deux bataillons de Berry, à qui M. de Vaudreuil avait expédié, le 23 mai, l'ordre de se mettre en marche (2), ne firent qu'un court séjour à Saint-Jean et rejoignirent, du 15 au 20 juin, à Carillon, le bataillon de La Reine.

Les quatre bataillons, répartis dans le gouvernement de Montréal, se mirent en mouvement, Royal-Roussillon le 16 juin, Guyenne et La Sarre le 18, Béarn le 20. Ils étaient demeurés jusqu'à la dernière heure dans leurs quartiers, « tant parce qu'ils n'y mangeaient pas les vivres du Roi que parce qu'ils étaient à portée de se rendre en douze jours à Carillon, au cas où l'on en aurait besoin (3) ».

Le 19 juin, Royal-Roussillon arrivait à Saint-Jean, suivi par Guyenne à une journée de distance. Les deux régiments en repartaient le 21.

Le 22 juin, La Sarre arrivait à Saint-Jean et s'y embarquait le 23, suivi à deux jours de distance par le régiment de Béarn.

M. de Bourlamaque, qui était destiné à prendre, en attendant l'arrivée de Montcalm, le commandement des troupes rassemblées à Carillon, avait quitté Montréal le 12 juin, et atteint son poste le 15.

Montcalm ne devait s'éloigner de Montréal que du 20 au 25 juin, son départ précédant de quelques jours seulement celui du chevalier de Lévis qui se rendrait sur les bords du lac Ontario pour y rassembler son petit corps d'opérations.

---

(1) *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 147.

(2) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 355.

(3) Journal de Desandrouins dans *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 148.

Dès le 19 juin, M. de Lévis disposait, à Montréal, de six piquets d'élite des troupes de terre, soit 384 hommes et 18 officiers des régiments de La Sarre, Guyenne, Royal-Roussillon, Béarn, Languedoc et Berry (1). Seul, le régiment de La Reine, établi déjà à Carillon au début de juin, n'avait fourni aucun contingent. Les volontaires s'étaient présentés en foule, aussi bien parmi les officiers que parmi les soldats, pour faire partie de ce détachement, et M. de Lévis avait en M. de Senezergues, le lieutenant-colonel qui lui était adjoint, un excellent second.

Pendant ces mouvements de concentration, M. de Vaudreuil et Montcalm avaient reçu, à Montréal, d'importantes nouvelles de Carillon. Le partisan Wolfe, accompagné de trente soldats et de six sauvages, avait surpris, le 17 juin, sur les bords de la rivière de la Chute, un parti anglais qu'il avait mis en déroute en lui faisant trois prisonniers, dont un enseigne du 55e régiment d'infanterie. On avait appris par ces prisonniers que les Anglais formaient le projet de venir à Carillon; que leur chef, le général Abercromby, se trouvait au fort Lydius « avec trois régiments, celui d'Abercromby, Murray, Lord Howe, les Montagnards Écossais, cinq compagnies de rôdeurs de bois. Le régiment de Blackney y arrivait. On y attendait celui de Webb et Royal-Americain; de plus, 12,000 hommes de milices; et on allait former un camp retranché au fort Georges, des camps pour couvrir des convois et des travailleurs, et des partis continuels (2) ».

---

(1) 3 officiers et 64 hommes de chacun de ces 6 régiments.

(2) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 373. — M. de Malartic écrit dans son journal, à la date du 19 juin 1758 : « Les dépositions des prisonniers faits au fort de Carillon sont que les Anglais ont 5,000 hommes au fort de Lydius et qu'ils en attendent 3,000; qu'ils iront camper sur le bord du lac Saint-Sacrement » (A. H. G., vol. 3499).

Ces nouvelles parvinrent à Montréal le 19 juin, mais elles n'eurent point l'effet d'émouvoir M. de Vaudreuil qui, tout entier aux préparatifs de l'expédition du chevalier de Lévis, se persuadait que les Anglais n'avaient aucun projet offensif sur la frontière du lac Saint-Sacrement. Dès le premier jour, Montcalm avait démêlé les véritables intentions du gouverneur. Le 30 mai, il écrivait à son ami, M. de Bourlamaque : « Le portage de Chambly très lent, j'en ai parlé souvent, et jusqu'à présent *Vox clamantis in deserto*. Au reste, est-on pressé ? Que veut-on? Faciliter une expédition à la Canadienne, *inter nos*, sans doute pour frère Rigaud, peut-être pour Saint-Luc, roi des sauvages. Le public veut M. le chevalier de Lévis, et moi, je crois qu'il n'y aura pas de Français, ou peu (1) ».

N'osant confier le commandement de cette expédition à son frère, « cet homme, court de lumières, et toujours mené par le premier venu (2) », le gouverneur lui avait adjoint M. de Lévis, sur les talents duquel il pouvait entièrement se reposer. Il avait aussi composé avec soin les détachements destinés à agir sous leurs ordres : six piquets d'élite des troupes de terre, les meilleures compagnies de la marine, des Canadiens « de la bonne espèce », des Montréalistes, supérieurs pour leurs qualités guerrières aux miliciens du gouvernement de Québec, enfin la grande majorité des sauvages qui combattaient avec nous.

Si la diversion projetée par M. de Vaudreuil pouvait avoir des effets heureux en obligeant les Anglais à y faire face avec une partie de leurs forces, elle avait le grave défaut d'affaiblir la petite armée de Montcalm sur

---

(1) *Lettres du marquis de Montcalm à M. de Bourlamaque*, p. 261.

(2) Montcalm à M. de Moras, Ministre de la Marine, Montréal, 11 juillet 1757 (A. M. C., C_{11}, vol. 102).

le principal théâtre d'opérations, car elle absorbait plus d'un tiers des meilleures troupes de la colonie. Elle avait en outre l'inconvénient de se produire tardivement, M. de Lévis ne devant être en mesure de commencer son mouvement que dans les premiers jours de juillet.

Montcalm ne put quitter Montréal que le 24 juin, après avoir enfin reçu la veille, à 10 heures du soir, le *Mémoire* renfermant les instructions du gouverneur.

M. de Vaudreuil commençait par y déclarer qu'il avait « conféré avec M. le marquis de Montcalm sur la position actuelle de la colonie ». Avec les huit bataillons des troupes de terre, 600 soldats de la marine, 500 à 600 miliciens, un équipage d'artillerie, il évaluait à 5,000 hommes les forces mises à la disposition de son lieutenant. Il le chargeait de faire, « dès son arrivée, les démonstrations d'offensive que les circonstances lui permettront à tous égards » sur cette frontière du lac Saint-Sacrement, et concluait naïvement que ces démonstrations, jointes à la diversion de M. de Lévis par la vallée des Mohawks, ne pourraient « que mettre les Anglais hors d'état d'agir offensivement sur aucune de ces deux parties ».

Puis, après avoir avancé, au début de son Mémoire, « qu'indépendamment du siège de Louisbourg, les Anglais paraissent avoir des vues offensives dans la frontière du lac Saint-Sacrement, et même dans celle de la Belle-Rivière », que « la partie du lac Saint-Sacrement paraissait la plus menacée », M. de Vaudreuil s'efforçait d'établir, à la fin de ce même Mémoire, que les Anglais ne tenteraient aucun mouvement offensif dans cette partie, et, tout en autorisant Montcalm à marcher au-devant des ennemis et à les combattre, il mettait de nombreuses entraves à sa liberté d'action :

« Supposé que les Anglais viennent au lac Saint-Sacrement où était situé l'ancien fort Georges, leur démarche peut être susceptible de deux interprétations : 1° Nous ne devons pas croire qu'ils aient des forces suffisantes pour agir offensivement sur cette frontière, s'il est vrai, comme tout nous l'annonce, qu'ils exécutent leur expédition sur Louisbourg, de même que leurs mouvements sur la partie de la Belle-Rivière et pour rétablir Chouaguen ; 2° il paraîtrait plus vraisemblable que les ennemis s'attacheront à une démonstration de défensive audacieuse.....

« Si, contre toute attente, les ennemis prenaient le parti de venir faire le siège de Carillon, ce sera à M. le marquis de Montcalm à se déterminer à aller à leur rencontre pour les combattre dans leur marche ou sur le lac, ou à les attendre dans un camp retranché ou autre position qu'il croira plus avantageuse. Nous lui observons seulement qu'il ne pourra se décider à aller au-devant des ennemis qu'autant qu'il croira avoir suffisamment de sauvages et de Canadiens pour les combattre avec succès dans le bois. M. le marquis de Montcalm sait que, quelque désir que nous ayons de maintenir beaucoup de sauvages à Carillon, il est arrivé qu'ils se retiraient après avoir fait coup ; il fera donc de son mieux pour les engager de rester avec lui, mais, s'il ne pouvait y réussir, il se bornera à harceler les ennemis afin de retarder leur marche, étant de sa prudence de ne point s'exposer à se compromettre par une affaire générale et décisive (1) ».

A la lecture de cet étrange mémoire, Montcalm ne put contenir son indignation (2), et, sur-le-champ, il se mit

---

(1) *Mémoire pour servir d'instruction à M. le marquis de Montcalm, maréchal de camp des armées du Roi,* fait à Montréal, le 23 juin 1758 (A. M. C., collection Moreau de Saint-Méry, vol. 13).

(2) On en trouve la trace dans son *Journal* où il écrit, à la date du

en devoir d'en réfuter les arguments captieux et contradictoires par un mémoire qu'il accompagna d'une lettre (1) où il priait M. de Vaudreuil de relire et de modifier ses instructions. « ... C'est bien assez que je me charge, dans des circonstances qui peuvent être aussi critiques, de défendre, autant qu'il me sera possible, la frontière du lac Saint-Sacrement avec 4,000 hommes contre des forces très supérieures, sans me charger d'une instruction dont les obscurités et les contradictions sembleraient me rendre responsable des événements qui peuvent arriver et que nous devons prévoir. Je rends justice à la droiture de vos intentions, mais je ne saurais partir que vous ne m'ayez remis une instruction avec tous les changements, aussi nécessaires qu'indispensables, pour conserver la réputation d'un officier général qui a servi avec autant de zèle pour votre propre gloire et la défense de cette colonie ».

Dans le mémoire (2) joint à cette lettre, Montcalm

---

23 juin 1758 : « Le marquis de Vaudreuil m'a remis, ce soir, à 10 heures, ses instructions ridicules, obscures et captieuses. Si je m'en fusse chargé, elles étaient tournées de façon que tout événement malheureux m'était jeté aux jambes, quelque parti que j'eusse pris..... Il s'est surtout attaché à un préambule dans lequel il avance qu'il a délibéré avec moi sur toutes les affaires de la colonie, et pris mes avis sur tout.

« J'avoue qu'il l'aurait dû faire, que mon rang, ma réputation et les ordres du Roi l'exigeaient. Mais comme il ne m'a jamais consulté sur rien ; qu'il ne m'a jamais fait part, ni de ses nouvelles, ni de ses projets, ni de ses démarches, je lui ai déclaré positivement que je ne souffrirais jamais que ce préambule frauduleux existât à la tête de ses instructions comme un monument contraire à ma réputation..... » (*Journal du marquis de Montcalm*, p. 376).

(1) Copie de la lettre écrite par M. le marquis de Montcalm à M. le marquis de Vaudreuil, le 23 (juin) au soir, à Montréal (A. M. C., collection Moreau de Saint-Méry, vol. 13).

(2) A. M. C., C_{11}, vol. 103, et collection Moreau de Saint-Méry, vol. 13.

commençait par réfuter l'assertion de M. de Vaudreuil de l'avoir consulté sur la situation de la colonie, puisqu'il n'avait jamais eu connaissance de ses projets « que comme le public, d'une façon vague et indéterminée (1) ». Il n'eut pas de peine à établir que, recevant 500 à 600 Canadiens au lieu des 1,200 qui lui avaient été d'abord promis, sa petite armée ne dépasserait pas 4,000 hommes. Il ne put s'empêcher de manifester son étonnement que M. le marquis de Vaudreuil voulût bien se dissimuler, « à lui tout seul », les forces des Anglais dans cette partie (la frontière du lac Saint-Sacrement) : « Les dépositions des prisonniers sont trop constantes et uniformes, et M. le marquis de Vaudreuil sait bien que, malgré l'entreprise sur Louisbourg, les Anglais ont dix bataillons de troupes réglées, cinq compagnies de rôdeurs des bois entre Orange et Lydius, et peuvent être joints facilement par un gros corps de milices ». Enfin et surtout Montcalm insista pour que le gouverneur modifiât la teneur des instructions confuses de la dernière partie de son mémoire. « M. le marquis de Vaudreuil paraît se contredire formellement dans l'article le plus important de son instruction. Il commence par s'en rapporter au marquis de Montcalm pour aller au-devant de l'ennemi, pour le combattre dans sa marche ou sur le lac, et M. le marquis de Vaudreuil ajoute, dans ce même article, qu'il ne faut pas s'exposer par une affaire générale et décisive. M. le marquis de Montcalm ne saurait partir que M. le marquis de Vaudreuil n'ait totalement changé cet article de son instruction et ne l'ait expliqué clairement, car, si le marquis de Montcalm marche au-devant pour combattre, l'affaire est engagée et il contrevient à l'instruction de M. le marquis de

(1) A. M. C., C_{11}, vol. 103, et collection Moreau de Saint-Méry, vol. 13.

Vaudreuil. S'il veut s'en tenir à la dernière partie, il doit prendre des mesures en conséquence qui dépendront des circonstances et du temps que l'ennemi donnera, car un camp retranché n'est pas toujours aisé à placer ni prompt à faire, et il vaudrait encore mieux se retirer à Saint-Frédéric que de se compromettre ou de se renfermer dans un poste qui ne serait pas tenable..... (1) ».

Devant la ferme attitude de Montcalm, M. de Vaudreuil consentit à signer de nouvelles instructions dont la minute avait été rédigée par le général lui-même et qui se terminaient par ces mots : « Nous attendons du zèle de M. le marquis de Montcalm qu'il voudra bien se charger du commandement de ce corps, malgré les circonstances critiques où il va se trouver vis-à-vis les forces très supérieures des Anglais..... Dans ces circonstances, M. le marquis de Montcalm doit chercher à être instruit des mouvements de l'ennemi, à lui en imposer autant qu'il pourra, à retarder ses opérations et à éviter toute affaire générale. Nous ne pouvons que nous en rapporter à l'expérience de M. le marquis de Montcalm pour agir autant que le peu de troupes, auquel la disette des vivres a réduit l'armée que nous lui confions, lui permettra (2) ».

Après avoir obtenu du marquis de Vaudreuil qu'il modifiât ses instructions, Montcalm quittait Montréal le 24 juin, à 5 heures du soir, accompagné de M. de Pontleroy, ingénieur en chef de la Nouvelle France. Le 27, il

(1) Mémoire rédigé par Montcalm, le 23 (juin) au soir, à Montréal (A. M. C., C_{11}, vol. 103, et collection Moreau de Saint-Méry, vol. 13).

(2) A. M. C., C_{11}, vol. 103, et collection Moreau de Saint-Méry, vol. 13.

rencontrait, sur le lac Champlain, « Ignace, chef des Hurons de Lorette, dépêché par M. de Bourlamaque pour donner avis de l'établissement des ennemis au fond du lac Saint-Sacrement, sur les ruines du fort Georges (1) ». Le chef huron était bientôt suivi de plusieurs canots, montés par des sauvages qui ramenaient à Montréal quelques prisonniers anglais, capturés sur le lac Saint-Sacrement.

Ces prisonniers s'accordaient à dire que les troupes du général Abercromby grossissaient chaque jour au fort Lydius et que l'on était dans la persuasion, au camp anglais, que les Français, en proie à la famine, ne pourraient assembler une armée. Montcalm croisait aussi un convoi de bateaux sur lequel se trouvaient des miliciens du gouvernement de Montréal qui s'en retournaient vers cette ville. « Ils sont trop bons pour qu'on nous les laisse, écrit-il avec ironie dans son *Journal*. On les destine à l'armée de faveur..... Cette chimérique expédition de Corlar (ainsi la nomment les courtisans) sera peut-être cause de la perte de la colonie ». Montcalm voyait avec regret ce partage de nos faibles forces. Il aurait fallu, suivant lui, « marcher sur-le-champ aux ennemis avec les sauvages, l'élite des Canadiens, des troupes de terre et de la colonie. Ils ne sont pas encore retranchés, persuadés, suivant le rapport des prisonniers, que la disette des vivres nous met hors d'état de rassembler un corps d'armée ; ils se tiennent moins sur leurs gardes et ne pensent qu'à accélérer leurs travaux. Une attaque imprévue les culbuterait et finirait la campagne de ce côté. Le marquis de Vaudreuil pourrait alors s'occuper, ou d'envoyer des secours à la Belle-Rivière, ou de ses prétendues négociations avec les cinq nations. Mais qui sait s'il est désireux d'un succès décisif pour cette

(1) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 382.

colonie, mais dont le général des troupes de terre serait l'agent? (1) ».

Comme on vient de le voir, c'était M. de Bourlamaque qui avait dépêché en toute hâte à M. de Vaudreuil le courrier et les prisonniers rencontrés par Montcalm sur sa route. Depuis son arrivée à Carillon, le 15 juin, M. de Bourlamaque avait donné une vigoureuse impulsion aux travaux du fort que dirigeait M. de Lotbinière, et il avait surtout cherché à connaître les projets des Anglais et leurs forces au Sud du lac Saint-Sacrement. Il s'était servi à cet effet de l'officier partisan Wolfe qu'il avait fait embarquer sur le lac avec une escorte, sous prétexte de porter au général Abercromby des lettres du marquis de Vaudreuil, relatives au retour de deux officiers anglais prisonniers, le lieutenant-colonel Schuyler et le capitaine Martin, qui avaient été autorisés à se rendre à New-York pour y vaquer à leurs affaires. Comme le lieutenant Wolfe, attendu le 23 juin à Carillon, n'y était point de retour, M. de Bourlamaque en avait sagement déduit que les Anglais l'avaient retenu dans leur camp pour ne point lui permettre de divulguer leurs préparatifs. Aussi se détermina-t-il à détacher M. de Langy-Montégron, enseigne de la marine, excellent partisan, à la tête d'une soixantaine de sauvages, avec la mission de se porter au fond du lac pour y faire des prisonniers et reconnaître les mouvements des Anglais.

Le 25 juin, M. de Langy était de retour de sa découverte. Il ramenait avec lui 1 officier et 15 rangers, ou coureurs des bois, qu'il avait capturés dans une île, à 2 lieues du fond du lac où il avait pu constater d'importants mouvements de troupes et la présence de nombreuses embarcations. On sut, par ces prisonniers, que

(1) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 383.

les Anglais devaient se mettre en marche sur Carillon « dans quatorze jours, au nombre de 25,000 hommes, dont 6,500 et plus de troupes réglées ; que, de cette armée, un corps de 7,000 hommes, aux ordres de lord Howe, devait se rendre par terre, le reste par eau, au moyen de quinze cents berges (1) et bateaux, du port de 25 à 30 hommes ; qu'ils attendaient, au premier jour, le colonel Johnson avec 500 sauvages des cinq nations... (2) ».

Des rapports aussi circonstanciés ne permettaient plus de mettre en doute les projets offensifs des Anglais. Le 29 juin, M. de Vaudreuil, se rendant enfin à l'évidence, donna au chevalier de Lévis l'ordre de suspendre son mouvement vers le lac Ontario et de diriger en toute hâte sur Carillon les premières troupes de son détachement qui seraient prêtes à marcher, c'est-à-dire les piquets des six régiments, réunis partie à Montréal, partie à la Chine. Les piquets de Montréal s'embarquèrent le 1er juillet, ceux de la Chine le 2, descendant le Saint-Laurent pour s'engager dans la rivière de Richelieu. En usant de la plus grande diligence, M. de Lévis ne croyait pas arriver à Carillon avant le 10 juillet (3), mais son zèle et la bonne volonté de ses soldats devaient réaliser des prodiges, leur faire gagner deux jours, et leur permettre de débarquer à temps pour partager les dangers et la gloire de leurs compagnons d'armes.

---

(1) La berge était une embarcation de dimensions plus grandes que le canot.

(2) *Situation de la Nouvelle-France au mois de mai 1758 et extrait de ce qui s'y est passé de plus intéressant pendant ladite année*, Mémoire adressé au maréchal de Belle-Isle par M. de Lotbinière, Québec, 11 novembre 1758 (A. H. G., vol. 3499).

(3) « Quelque diligence que je puisse faire, je ne peux le (Montcalm) joindre avec ma 1re division que le 10..... » [M. de Lévis au maréchal de Belle-Isle, Montréal, 2 juillet 1758 (A. H. G., vol. 3498)].

Le 30 juin, à 3 heures de l'après-midi, Montcalm accompagné de ses aides de camp, des ingénieurs de Pontleroy et Desandrouins, faisait son entrée à Carillon, salué par une salve de douze coups de canon du fort (1). Il y trouvait les huit bataillons français, réduits à 2,970 hommes (2), « très faibles par eux-mêmes, à cause de la quantité de mauvaises recrues, très affaiblis encore par les piquets de volontaires qu'on en a tirés pour le détachement du chevalier de Lévis ; 40 hommes de la marine, 30 Canadiens en état d'aller à la guerre et 14 sauvages (3) ; des vivres pour neuf jours seulement, et, pour un cas urgent, 36,000 boucauts de biscuit ».

C'est avec ces faibles ressources que le général français devait faire face à une attaque imminente des Anglais. Les renseignements communiqués à Montcalm dépeignaient la situation comme critique, « le nombre des ennemis grossissant tous les jours à la tête du lac Saint-Sacrement ; leur portage très avancé ; mille chevaux et une quantité de bœufs proportionnée, employés à le faire ; les dépositions des prisonniers unanimes sur un projet de leur part d'assiéger Carillon et de commencer leurs mouvements dans les premiers jours de juillet ; 20,000 ou 25,000 hommes destinés selon leur rapport à cette expédition..... (4) ».

Si ces rapports exagéraient la force des Anglais, il

---

(1) Journal de M. de Malartic (A. H. G., vol. 3499).

(2) Montcalm au maréchal de Belle-Isle, Carillon, 12 juillet 1758 (A. H. G., vol. 3498).

(3) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 384. — Dans sa lettre au maréchal de Belle-Isle, du 12 juillet 1758, Montcalm donne à peu près les mêmes chiffres : 35 Canadiens, 37 hommes de la marine et, « ce que l'on ne croira pas, 16 sauvages seulement (il y en a 800 domiciliés dans la colonie) ».

(4) *Ibid.*, p. 384.

n'en est pas moins vrai qu'au moment où Montcalm arrivait à Carillon, les ennemis achevaient de concentrer au Sud du lac Saint-Sacrement une armée d'opérations de plus de 15,000 combattants. Les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale n'avaient rien épargné pour mettre sur pied des forces considérables et subvenir aux frais d'une expédition dont elles attendaient des résultats décisifs : l'invasion et la conquête du Canada. Pitt leur avait demandé 20,000 hommes, et la levée de ces contingents s'était opérée par un acte « publié le 24 mars 1758 dans les différentes colonies, et dont voici l'intitulé traduit pour le contingent de la Nouvelle-York : « Acte pour lever, payer et habiller 2,680 hommes effectifs, y compris les officiers, afin de former, avec les forces des colonies voisines, une armée de 20,000 hommes pour envahir les possessions françaises en Canada, conjointement avec un corps des troupes régulières de Sa Majesté, et autre règlement à cet effet (1) ».

Miliciens du Massachusetts, du Connecticut, de New-York, New-Jersey et Rhode-Island, accoururent en foule se ranger sous les ordres du major général Abercromby. Selon Parkman, l'enthousiasme de ces troupes était exalté par leurs aumôniers qui prêchaient la croisade contre l'abomination de Babylone et les comparaient déjà aux soldats de Josué marchant contre Amalec, maudit par Dieu (2).

Ces miliciens, au nombre de 9,000, devaient être soutenus par un corps solide de plus de 6,000 réguliers appartenant aux 27e, 44e, 46e, 55e, 80e régiments d'infanterie (3), aux Highlanders du 42e régiment, et au

(1) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 393.

(2) *Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 89.

(3) Le 80e régiment était un régiment d'infanterie légère levé, parmi les miliciens des colonies anglaises, par les soins du colonel Gage, en mai 1758.

Royal-Américain, sans compter un détachement de marins commandés par le lieutenant-colonel Bradstreet et plusieurs compagnies de rangers ou coureurs des bois aux ordres du major Rogers. Pour leur transport, ces troupes disposaient de 900 barques, de 135 berges et d'un grand nombre de bateaux plats destinés à recevoir un parc d'artillerie, soit, au total, de près de 1,500 embarcations qui se tenaient prêtes à mettre à la voile au début de juillet (1).

Le chef de cette belle armée était le major général Abercromby, lourd de corps et d'esprit, vieilli avant l'âge (2). Des influences politiques avaient imposé ce choix à Pitt, mais le Ministre comptait que le commandement de l'armée serait exercé en réalité par un officier du plus brillant avenir, le brigadier Howe, en qui il se plaisait à reconnaître « un caractère digne de l'antiquité, un modèle parfait de vertu militaire (3) ». Agé seulement de 34 ans, doué d'une mâle énergie, lord Howe avait introduit d'heureuses réformes dans l'armée. Sous son impulsion, les officiers s'étaient débarrassés de tout bagage superflu, et n'avaient gardé qu'une couverture, une peau d'ours, un petit portemanteau. « Point de femmes qui suivent le camp pour blanchir notre linge, écrivait un officier à la date du 12 juin 1758. Lord Howe a déjà donné l'exemple en allant au ruisseau et en lavant le sien (4) ». Abercromby subissait l'ascendant de son lieutenant : il sentait en lui un conducteur d'hommes, de même que réguliers et provinciaux voyaient en lui l'âme de l'armée.

---

(1) *Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 92.

(2) Abercromby était âgé de 52 ans.

(3) Pitt à Grenville, 22 août 1758 (*Grenville Papers*, t. I, p. 262).

(4) Lettre parue dans le *Boston Evening Post* et citée par Parkman, *Montcalm et Wolfe*, t. II, p. 90.

Tandis que les Anglais mettaient la dernière main aux préparatifs de leur embarquement, Montcalm envisageait avec sang-froid le danger de sa position et prenait de promptes mesures pour le conjurer. Il connaissait trop l'importance de Carillon, « la clef des eaux et par conséquent du pays (1) », pour l'abandonner sans combat aux ennemis. « Activité et audace, voilà nos seules ressources », écrit-il dans son *Journal*, à la date du 1er juillet, et, ce même jour, il n'hésite pas, malgré la disproportion de ses forces, à s'éloigner du canon de Carillon et à faire occuper la rive Nord du lac Saint-Sacrement, le portage où les Anglais doivent vraisemblablement débarquer. Par ce mouvement en avant, il espère en imposer aux ennemis et retarder de quelques jours leur approche, temps suffisant pour permettre à M. de Vaudreuil de lui faire parvenir les renforts que réclame sa position aventurée.

Le 1er juillet, à 5 h. 30 du matin, sa petite armée, partagée en trois brigades, se mit en marche (2). La brigade La Reine, composée des régiments de La Reine,

---

(1) *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 164.

(2) Pour le récit des événements du 1er au 8 juillet, nous avons suivi de près l'excellente *Relation de la victoire remportée sur les Anglais, le 8 juillet 1758, par l'armée du Roi commandée par le marquis de Montcalm.* Cette relation, rédigée sans doute par Bougainville sous les yeux du général français, se trouve dans le volume 3498, pièce 138, des Archives historiques du Ministère de la Guerre. On la rencontre encore aux Archives du Ministère des Colonies dans la série C_{11}, vol. 103, au folio 367, avec la mention : « Joint à la lettre de M. de Montcalm, du 20 juillet 1758 » ; au folio 331 du même volume ; enfin au folio 164 du volume 13 de la collection Moreau de Saint-Méry avec l'indication : « Joint à la lettre de M. de Vaudreuil, gouverneur général du Canada, du 4 août 1758 ». Ces deux dernières copies sont accompagnées du commentaire, aussi malveillant que maladroit, par lequel M. de Vaudreuil s'est efforcé de diminuer, aux yeux du Ministre de la Marine, le mérite de Montcalm.

Guyenne et Béarn, vint, sous les ordres de M. de Bourlamaque, occuper la tête du portage, à l'extrémité Nord du lac Saint-Sacrement. A une demi-lieue en arrière, la brigade de Royal-Roussillon, composée de Royal-Roussillon et du 2e bataillon de Berry, s'établit sur la rive droite de la rivière de la Chute, près d'un moulin à scie distant de trois quarts de lieue de Carillon. La brigade de La Sarre, composée de La Sarre et de Languedoc, resta sur la rive gauche de la rivière de la Chute, aux abords du moulin. Seul, le 3e bataillon de Berry campa sous le fort pour en constituer la garnison en cas d'attaque. Montcalm n'avait point voulu s'établir avec l'armée sur les bords du lac Saint-Sacrement, au camp du Portage, et s'opposer avec toutes ses forces au débarquement des Anglais, car la position ne s'y prêtait pas. Ainsi qu'il le rappelait à M. de Vaudreuil, par son Mémoire du 23 juin, « le poste du Portage est un fond de cuve dont l'ennemi nous chassera facilement avec des forces supérieures quand il le voudra (1) ». Pour cette raison, Montcalm s'était sagement borné à empêcher que les ennemis s'emparassent du Portage « à l'improviste, ce qu'ils pouvaient faire par une marche de dix ou douze heures seulement sur le lac (2) », et son but devait être vraisemblablement atteint en faisant occuper, par une seule brigade, la rive Nord du lac Saint-Sacrement (3).

---

(1) A. M. C., collection Moreau de Saint-Méry, vol. 13.

(2) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 385.

(3) Comme, dans sa Relation, Montcalm se félicite de sa manœuvre du 1er juillet, laquelle, présentant « l'apparence de forces plus considérables que celles que nous avions, a retardé de quelques jours les mouvements des ennemis », M. de Vaudreuil a écrit en regard de ces lignes, avec une suffisance qui prête à sourire : « Quoique le marquis de Montcalm veuille insinuer que cette manœuvre en a imposé aux ennemis et a retardé leurs opérations, il n'en est pas moins certain que, n'ayant pas eu dessein d'embarrasser, par des abatis, les rives du lac depuis la montagne Pelée jusqu'à l'ancien camp du sieur de Contre-

Tandis que les bataillons gagnaient leurs nouveaux postes, Montcalm, accompagné de plusieurs officiers, de MM. de Pontleroy et Desandrouins entre autres, reconnaissait une position indiquée par M. de Bourlamaque comme propre à barrer la presqu'île de Carillon. Cette position était appuyée, à droite, à un ruisseau marécageux qui se jetait dans la rivière Saint-Frédéric, et, à gauche, à un escarpement voisin de la rivière de la Chute. Elle fut jugée excellente pour la défensive, mais trop éloignée du fort pour en tirer journellement les vivres et en recevoir quelque appui, enfin et surtout d'un développement trop considérable pour le petit nombre de nos bataillons. Dans l'après-midi, MM. de Pontleroy et Desandrouins, chargés de déterminer une position de moindre étendue et plus rapprochée de Carillon, la trouvèrent à la base de l'éperon qui se terminait au fort et à 500 toises seulement de ce dernier. Le développement de ce nouveau retranchement ne devait pas dépasser 300 toises sur son front : appuyé sur ses flancs aux escarpements de l'éperon, il pouvait être rapidement constitué par un fossé dont les terres, rejetées du côté du défenseur, formeraient le parapet. Les deux ingénieurs projetaient en outre de renforcer ce parapet de corps d'arbres, couchés dans le sens de la longueur, que pouvaient fournir les bois si nombreux dans le voisinage immédiat du retranchement.

Le choix de cette seconde position fut approuvé par Montcalm, et les deux ingénieurs commencèrent, dès le

---

cœur, de s'opposer au débarquement et de défendre pied à pied le portage (ce qui paraissait le seul parti à prendre), il eût été plus avantageux de travailler d'abord aux retranchements des hauteurs de Carillon et d'assurer leur communication avec le fort pour empêcher les ennemis de pouvoir les tourner et assurer une retraite aux troupes dans le cas qu'ils vinssent à être forcés » (A. M. C., C_{11}, vol. 103, et collection Moreau de Saint-Méry, vol. 13).

2 juillet, « le tracé et le piquetage des retranchements. Desandrouins releva tout à la boussole (1) ».

100 Canadiens ou soldats de la marine, qui escortaient quelques bateaux chargés de 30,000 rations de vivres, arrivèrent à Carillon dans la soirée du 1er juillet. Ce supplément de vivres assurait la subsistance de notre petite armée jusqu'au 16 ou 17 juillet. Soucieux de ménager ses faibles approvisionnements, Montcalm fixa la ration journalière du soldat à une livre et demie de pain, une demi-livre de lard et une demi-livre de pois. « L'officier avait une livre de pain, et autant à son domestique. De plus une roquille d'eau-de-vie à l'officier. Les officiers avaient moins de pain, parce qu'ils avaient d'autres provisions que celles de la troupe. Cela est fort raisonnable, dit Desandrouins dans son *Journal*, et l'on doit le supporter sans murmures, dans le cas où nous sommes (2) ».

Les troupes passèrent la journée du 1er juillet à s'installer dans leurs camps et à achever le portage de leurs équipages. Le soir, vers 7 heures, M. de Bourlamaque fit partir deux berges, montées par 30 hommes, pour aller à la découverte sur le lac Saint-Sacrement (3).

Pour suppléer au manque de Canadiens et de sauvages, Montcalm ordonna, le 2 juillet, de former une compagnie de volontaires à chacun des camps de la Chute et du Portage. La première fut commandée par

---

(1) *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 158. — A la date du 2 juillet 1758, Montcalm écrit dans son *Journal* : « Tout ce qu'on peut faire dans le moment présent et que l'on fait, c'est de tracer ces travaux et de faire faire aux troupes de la Chute et du Portage autant de fascines et de palissades que le service de ces camps le leur permettra. Le 3e bataillon de Berry, qui est à Carillon, ne peut fournir que 90 travailleurs. Qu'exécuter avec aussi peu de monde?..... ».

(2) *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 157.

(3) Journal de M. de Malartic (A. H. G., vol. 3499, pièce 191).

M. Duprat, capitaine au régiment de La Sarre, a seconde par M. Bernard, capitaine au régiment de Béarn. De sa personne, Montcalm s'établit au camp de la Chute « pour être plus à portée de la tête du Portage et des mouvements de l'ennemi (1) ».

Une alerte d'une courte durée se produisit dans la matinée du 2 juillet où deux coups de fusil, tirés à un poste avancé du régiment de La Reine, firent prendre les armes aux troupes de M. de Bourlamaque jusqu'à ce que le capitaine, commandant ce poste, eût envoyé « rendre compte que son lieutenant, détaché en avant avec 6 hommes, en cherchant son couteau de chasse, avait trouvé une plume (2) et s'était promptement mis derrière un arbre pour éviter un coup de fusil que lui a tiré un sauvage qui était prêt à foncer sur lui, le casse-tête à la main, s'il ne l'en eût empêché en le mettant en joue ; que le sauvage a paré le coup en mettant le ventre à terre et n'a pris la fuite que quand l'officier a appelé : « A moi, volontaires (3) ».

Le 3 juillet, Montcalm reçut un renfort de 80 Canadiens et de 38 soldats de la marine sous M. de Raymond, capitaine de la marine. M. Le Mercier arriva aussi pour prendre le commandement de l'artillerie et remit à Montcalm des lettres du marquis de Vaudreuil qui annonçaient l'abandon de l'expédition de Corlar et la prochaine arrivée de M. de Lévis.

Dans la journée du 4 juillet, M. de Bourlamaque employa ses troupes à construire une boulangerie et à établir un pont sur la rivière de la Chute, à proximité du premier rapide de la décharge du lac Saint-Sacrement.

---

(1) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 387.

(2) Indice de la présence des sauvages. On sait que leur coiffure était ornée d'une touffe de plumes.

(3) Journal de M. de Malartic (A. H. G., vol. 3499, pièce 191).

Il fit aussi tracer un redan destiné à défendre ce pont. De son côté, Montcalm prescrivit de jeter un pont sur la même rivière, près du moulin à scie, pour faciliter la communication des deux brigades de La Sarre et de Royal-Roussillon, qui travaillèrent encore à confectionner des fascines et des palissades destinées à renforcer la défense de Carillon.

Dans la soirée du 4 juillet, M. de Raymond rejoignit M. de Bourlamaque avec son détachement, et M. de Langy-Montégron, enseigne de la marine, s'embarqua sur le lac Saint-Sacrement à la tête d'une petite flottille de découverte, montée par 150 hommes environ, « dont 104 volontaires de nos bataillons, 25 Canadiens et une vingtaine de sauvages (1) ». L'émulation était telle parmi nos officiers qu'un capitaine et 7 lieutenants marchèrent comme volontaires aux ordres de M. de Langy, bien qu'il fût leur cadet.

Le 5 juillet, vers 3 heures de l'après-midi, une partie des canots de M. de Langy étaient de retour au Portage, avec la nouvelle que le fond du lac Saint-Sacrement était couvert d'une flotte nombreuse d'où 60 berges s'étaient détachées pour leur donner la chasse ; que M. de Langy avait porté résolument sa seule embarcation au-devant des ennemis qui, surpris par cette manœuvre hardie, redoutant quelque piège, avaient ralenti leur poursuite et laissé à nos canots le temps d'échapper à leur vue ; enfin que M. de Langy était demeuré sur le lac pour garder le contact avec les ennemis, dont ces berges constituaient vraisemblablement l'avant-garde (2).

---

(1) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 388.

(2) Journal de M. de Malartic (A. H. G., vol. 3499, pièce 191), et lettre de M. de Vaudreuil au Ministre de la Marine, Montréal, 28 juillet 1758 (A. M. C., collection Moreau de Saint-Méry, vol. 13).

Sur ces renseignements, M. de Bourlamaque fit aussitôt partir, aux ordres de M. de Trépezec, capitaine dans Béarn, un détachement composé de trois piquets de La Reine, Béarn et Guyenne, de volontaires, de soldats de la marine et de Canadiens, au nombre de 300 hommes environ. Ils devaient gagner une montagne, appelée la montagne Pelée, à 3 lieues du camp du Portage et sur la rive gauche du lac Saint-Sacrement, avec mission d'observer les mouvements des ennemis et de s'opposer à leur débarquement en ce point. M. de Bourlamaque confia encore trois piquets à M. Germain, capitaine au régiment de La Reine, pour surveiller les bords du lac, établir la liaison entre M. de Trépezec et le camp du Portage et soutenir nos gardes avancées.

De retour à la rive Nord du lac Saint-Sacrement vers 5 heures du soir, M. de Langy confirma à M. de Bourlamaque la nouvelle de l'approche des ennemis et s'offrit aussitôt de rejoindre M. de Trépezec et de lui servir de guide dans ce terrain difficile et couvert de bois.

Montcalm ordonna, de son côté, à toutes les troupes de « se tenir alertes », de passer la nuit au bivouac et de commencer à déblayer leurs équipages. Par son ordre, les volontaires du capitaine Duprat (1) furent envoyés sur la petite rivière de Bernetz, affluent de gauche de celle de la Chute ; elle se jetait dans cette dernière, à mi-distance entre le pont du Portage et celui du moulin

---

(1) Dans sa relation du combat de Carillon (lettre du 28 juillet 1758 adressée au Ministre de la Marine), M. de Vaudreuil mentionne les volontaires de Duprat. Montcalm, dans son *Journal*, cite les volontaires de Bernard. Il semble établi toutefois, par la suite même du récit de Montcalm, que ce fut bien la compagnie de Duprat qui reçut la mission de garder, dès le 5 juillet, les gués de la rivière de Bernetz. — Voir le croquis donnant la position des troupes de Montcalm le 5 juillet 1758, dans la soirée.

à scie. Comme elle était guéable en plusieurs endroits, l'ennemi pouvait la franchir, une fois débarqué, pour se porter sur Carillon en suivant la rive gauche de la rivière de la Chute.

150 Canadiens et soldats de la marine arrivèrent à Carillon dans la soirée du 5, sous la conduite de trois capitaines, MM. de la Naudière, de Saint-Ours et de Gaspé.

Ainsi que l'avait annoncé M. de Langy, l'arrivée de la flotte anglaise n'était plus qu'une question d'heures. Dans la soirée du 4 juillet, Abercromby avait achevé l'embarquement de son artillerie, de ses munitions, de ses bagages et de ses vivres. Le 5, à la pointe du jour, l'armée mit à la voile, au nombre de 6,367 réguliers et de 9,024 miliciens (1). Officiers et soldats étaient remplis d'une entière confiance dans le succès de l'expédition, au spectacle de la flotte puissante qui couvrait de ses embarcations toute la largeur du lac : « La splendeur de ce jour d'été ; la beauté romantique du décor ; l'étincellement et l'éclat de ces eaux cristallines ; les îlots innombrables, que couvraient des touffes de pins, de bouleaux et de sapins ; les montagnes avoisinantes, avec leurs cimes pleines de verdure et leurs rochers frappés par le soleil ; l'éclair des avirons et le scintillement des armes ; les étendards, les divers uniformes, les accords du clairon, de la trompette, de la cornemuse et du tambour, répercutés et prolongés dans les bois par des centaines d'échos (2) », tout concourait à faire de cette scène un tableau plein d'enchantement.

L'avant-garde était formée par les coureurs des bois

---

(1) Extrait d'une lettre du major général Abercromby à M. Pitt, secrétaire d'État, datée du camp du lac Georges, le 12 juillet 1758 (*Gazette extraordinaire de Londres*, du 22 août 1758).

(2) *Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 92.

du majors Rogers, l'infanterie légère du colonel Gage, les marins du lieutenant-colonel Bradstreet. Le corps principal venait ensuite, sur trois colonnes, celle du centre constituée par les réguliers aux habits rouges, lord Howe et son régiment, le 55e d'infanterie, en tête ; celles des ailes par les miliciens aux habits bleus. A la suite des colonnes, les embarcations chargées des vivres et des bagages, les lourds bateaux plats portant l'artillerie, formaient une division spéciale sous la protection d'une arrière-garde composée de miliciens et de réguliers.

A 5 heures du soir, la flotte avait parcouru les trois quarts de la traversée du lac. Elle fit halte jusqu'à 10 heures pour attendre les bateaux de la dernière division qui avaient marché plus lentement, puis elle se remit en marche et parvint le 6 juillet, au jour, en vue de la rive Nord du lac Saint-Sacrement.

Lord Howe, le lieutenant-colonel Bradstreet et le major Rogers, allèrent de concert reconnaître les abords du Portage. N'y découvrant qu'un faible détachement français, ils rendirent compte aussitôt à Abercromby que rien ne s'opposait à son débarquement.

Vers 9 heures, l'armée anglaise prenait possession du Portage. Son général, espérant investir, le jour même, Carillon par la rive gauche de la rivière de la Chute, formait ses troupes sur quatre colonnes, deux de réguliers au centre, deux de miliciens aux ailes, qui se mirent en mouvement une fois constituées.

Abercromby avait compté sans les difficultés du terrain, couvert d'une épaisse forêt vierge à travers laquelle il fallut se frayer un chemin. N'ayant aucunes vues devant elles, s'avançant sur un sol accidenté et mal connu de leurs guides, les colonnes ne tardèrent pas à se rompre et à se rencontrer. Après une marche confuse, longue et fatigante, l'armée anglaise n'avait gagné que peu de terrain, et elle n'avait pas encore atteint, à

4 heures du soir, les bords de la rivière de Bernetz (1).

Du côté français, la nuit du 5 au 6 juillet s'était passée sans autre alerte, aux postes avancés du capitaine Germain, qu'une courte fusillade avec un parti de « découvreurs » que les ennemis avaient mis à terre et qui tenta vainement d'enlever un caporal et les sentinelles de relève qui l'accompagnaient.

En apercevant, au jour, la flotte anglaise, M. de Bourlamaque, qui avait retardé jusque-là le renvoi de ses équipages dans la crainte que cette évacuation « n'eût un air de timidité (2) », en commença le portage. A 7 heures, il fut rejoint par les piquets de M. Germain qui avaient fusillé au passage quelques berges ennemies et fit relever tous ses postes avancés par ses grenadiers. Après avoir différé son départ jusqu'à 8 heures dans la vaine espérance de voir apparaître le détachement de M. de Trépezec, il commença son mouvement de retraite sur le camp de la Chute, brûlant le peu d'équipages qui n'avaient pu encore être renvoyés, et détruisant son pont près du premier rapide de la rivière. Dans le meilleur ordre et sans perdre un seul homme, La Reine, Guyenne et Béarn, vinrent rejoindre Royal-Roussillon et le 2e bataillon de Berry. Montcalm fit alors replier les deux brigades de La Reine et de Royal-Roussillon sur la rive gauche de la rivière de la Chute et rompre le pont établi près du moulin à scie. Après s'être réunis à La Sarre et à Languedoc, les cinq bataillons campèrent sur les hauteurs voisines du moulin (3).

Pendant que s'opérait ce mouvement de retraite,

(1) Lettre d'Abercromby à Pitt, dans la *Gazette extraordinaire de Londres*, et Parkman, *Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 95.

(2) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 391.

(3) Journal de M. de Malartic (A. H. G., vol. 3499, pièce 191).

MM. de Pontleroy et Desandrouins procédaient, dès 7 heures du matin, à la mise en état de défense de la position reconnue par eux le 1er juillet, et, bien qu'ils ne disposassent encore que de 100 travailleurs du 3e bataillon de Berry, ils employèrent utilement cette journée à commencer un retranchement, à étudier le terrain et à déterminer le tracé des travaux du lendemain.

La journée du 6 juillet se fût achevée sans encombre pour les Français si le détachement de M. de Trépezec avait pu rejoindre M. de Bourlamaque ou Montcalm, mais, coupé de sa ligne de retraite, ce détachement se perdit dans les bois. Malgré son expérience du terrain, M. de Langy, qui le guidait, s'égara. Les quelques sauvages, que Montcalm avait pu lui adjoindre, l'avaient abandonné en cours de route. Vers 4 heures du soir, M. de Trépezec était seulement parvenu sur les bords de la rivière de la Chute, près du confluent de la rivière de Bernetz, sans se douter de la présence, à faible distance, des colonnes anglaises qui continuaient à s'ouvrir lentement un chemin à travers les obstacles presque insurmontables de la forêt.

Lord Howe, avec le major Putnam et 200 coureurs des bois, marchait en tête de la colonne de droite des réguliers quand retentit soudain le cri de « Qui vive ! ». « Français ! », répondent les Anglais, sans néanmoins donner le change à leurs adversaires qui ripostent par une décharge meurtrière. Lord Howe tombe, mortellement frappé : la colonne qui le suit flotte un moment et est prête à se débander, mais la ferme contenance des coureurs des bois lui donne le temps de se ressaisir, et le détachement français, accablé par des forces supérieures, se voit contraint, après une vigoureuse résistance, de mettre bas les armes en grande partie. 148 prisonniers, dont plusieurs officiers, restent aux mains des Anglais. Environ 50 Français ont perdu la vie dans le

combat, et une centaine parviennent seuls à s'échapper et à rejoindre Montcalm, ramenant M. de Trépezec mortellement blessé (1) et M. de Langy légèrement atteint (2). Les Anglais avaient été moins éprouvés dans le combat, mais la mort de lord Howe était pour eux une perte irréparable. « Avec lord Howe, écrit un contemporain, le major Thomas Mante, il sembla que l'âme de l'armée du général Abercromby venait d'expirer. Dès l'instant funeste où le général se trouva privé de ses conseils, l'ordre et la discipline ne furent plus observés, et une étrange infatuation usurpa la place de la résolution (3) ».

Les conséquences de cette perte fatale ne tardèrent pas à se faire sentir. L'armée entière demeura inutilement toute la nuit sous les armes au milieu de la forêt. Au jour, comme les troupes étaient déjà très fatiguées par la traversée du lac, par leur marche pénible à travers bois, par le manque de provisions, « ayant été obligées de jeter ce qu'elles en avaient apporté avec elles afin de s'alléger », Abercromby leur donna l'ordre de regagner les bords du lac Saint-Sacrement, l'endroit où elles avaient débarqué, et elles y arrivèrent le 7 juillet, vers 8 heures du matin.

Montcalm avait vu avec joie que les ennemis commet-

---

(1) Montcalm, désireux de venir en aide à la veuve et au fils de ce vaillant capitaine du régiment de Béarn, adressait au maréchal de Belle-Isle, du camp de Carillon, le 18 août 1758, un mémoire où il disait : « M. de Trépezec laisse un fils, âgé de 4 ans et quelques mois, qui sera très à plaindre si les bontés du Roi ne viennent à son secours, et je supplie Monseigneur le maréchal de Belle-Isle de vouloir bien lui faire accorder une place à l'École Royale militaire, et, en attendant de pouvoir y être admis, une gratification annuelle de 100 écus..... » (A. H. G., vol. 3499).

(2) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 393; Journal de M. de Malartic (A. H. G., vol. 3499, pièce 191); *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 163; *Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 97, etc.

(3) *Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 97.

taient la faute de se jeter à travers la forêt au voile presque impénétrable et de marcher vers la rivière de Bernetz, au lieu de rétablir le pont de M. de Bourlamaque et de se porter droit au camp de la Chute en suivant le chemin facile du Portage. Par cette fausse manœuvre, les Anglais perdaient une grande journée et lui laissaient un répit d'un prix incalculable pour l'arrivée d'un prochain secours et la mise en état d'une position retranchée. Sans connaître la mort de lord Howe, Montcalm, attentif aux mouvements des ennemis, sut y percevoir des signes de trouble et de désarroi. Il eut cette admirable intuition qu'un aveuglement funeste présidait à leurs conseils, et, le soir même, il écrivait à son ami, le commissaire Doreil, ces lignes prophétiques, qui font le plus grand honneur à la perspicacité de son jugement : « J'ai affaire à une armée formidable. Malgré cela, je ne désespère de rien. J'ai de bonnes troupes. A la contenance de l'ennemi, je vois qu'il tâtonne. Si, par sa lenteur, il me donne le temps de gagner la position que j'ai choisie sur les hauteurs de Carillon et de m'y retrancher, je le battrai (2) ».

Averti le 6 juillet, à 5 h. 30 du soir, par les volontaires de Duprat, que l'ennemi poussait une tête vers la

---

(1) Lettre d'Abercromby à Pitt, dans la *Gazette extraordinaire de Londres*.

(2) Casgrain, *Montcalm et Lévis*, t. I, p. 399. — Dans sa lettre au maréchal de Belle-Isle, du 31 juillet 1758, M. Doreil reproduit, à peu près dans les mêmes termes, ce trait qui l'a « frappé d'admiration ». M. le marquis de Montcalm, écrivant, le 6, à M. le marquis de Vaudreuil pour lui exposer le danger de sa situation et lui réitérer ses instances pour qu'il lui envoyât du renfort, avait cependant le ton du vainqueur. Il lui disait : « J'espère beaucoup de la volonté et de la valeur des troupes françaises. Je vois que ces gens-là marchent avec précaution et tâtonnent. S'ils me donnent le temps de gagner la position que j'ai choisie sur les hauteurs de Carillon, je les battrai..... ». (A. H. G., vol. 3498).

rivière de Bernetz, Montcalm fit replier sa petite armée sous Carillon. Elle y arriva à 7 heures et passa la nuit au bivouac. Un renfort de 183 Canadiens ou soldats de la marine, sous un capitaine, M. de Gannes, vint compenser en partie la perte éprouvée par nos bataillons à la suite de la défaite du détachement de M. de Trépezec (1).

---

(1) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 422.

CHAPITRE III

Le combat de Carillon.

Le 7 juillet, dès 3 heures du matin, MM. de Pontleroy et Desandrouins guidèrent, dans la reconnaissance du tracé des retranchements, les officiers-majors de La Reine, Béarn, Guyenne, Royal-Roussillon, Languedoc, La Sarre et 2e bataillon de Berry (le 3e demeurant chargé de la garde du fort). Chaque bataillon eut en partage 127 pas. Le retranchement, en crémaillère, devait suivre les sinuosités du terrain. Son front avait un développement de 300 toises, auxquelles s'ajoutaient un retour de 150 toises, le long de l'escarpement de droite, et un autre, de 60 toises, le long de l'escarpement de gauche (1).

Vers 5 heures, les bataillons s'établirent sur le terrain qui leur était assigné. Tandis que les compagnies de grenadiers et les volontaires se portaient en avant pour couvrir les travailleurs, ces derniers plantaient leurs drapeaux sur l'ouvrage et s'employaient, avec la meilleure volonté, les uns à creuser l'excavation du fossé, les autres à abattre les arbres de la lisière de la forêt, éloignée seulement de 100 toises, et à les traîner, à force de bras, jusqu'au retranchement, ne laissant que les souches et les troncs pour embarrasser l'approche

(1) Voir le plan du fort Carillon.

des ennemis. « Les officiers eux-mêmes, la hache à la main, donnaient l'exemple (1) ». Montcalm passait au milieu des rangs, encourageant les travailleurs et leur communiquant la bonne humeur et la confiance qu'ils lisaient sur son visage. Les ingénieurs de Pontleroy et Desandrouins n'étaient « occupés qu'à animer le soldat au travail, à lui expliquer la manière d'arranger les arbres et les branches, et surtout à faire sentir aux vieux soldats l'excellence de notre position appuyée, aux deux ailes, à deux escarpements et n'ayant pas 300 toises de front, malgré le contour des retranchements. Ils écoutaient fort attentivement ce dernier article et prenaient confiance (2) ».

Grâce à l'activité de tous, le retranchement s'éleva comme par enchantement. « L'armée y travailla avec une telle ardeur incroyable, dit Montcalm dans son *Journal*, que la ligne se trouva, le soir même, en état de défense (3) ». Il n'y manquait plus que des traverses pour se couvrir du feu d'enfilade. Le parapet était constitué par des corps d'arbre et les terres de l'excavation du fossé. En avant de ce dernier, d'importantes défenses accessoires étaient constituées par des arbres placés perpendiculairement à l'excavation, « dont les branches coupées et appointées produisaient l'effet de chevaux de frise (4) ». La trouée, large de 80 toises, qui s'étendait de l'escarpement de gauche à la rivière de la Chute, était barrée par une coupure,

---

(1) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 395.

(2) *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 168.

(3) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 396. — « Les officiers encourageaient les soldats par leurs exemples, travaillaient eux-mêmes, de sorte que, le soir même, on fut en état de recevoir l'ennemi ». *Journal des campagnes du maréchal de Lévis* (à la date du 8 juillet 1758), p. 134.

(4) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 395.

dont la garde devait être confiée aux compagnies de volontaires de Duprat et de Bernard. Cette coupure, située en arrière du retour de gauche du retranchement, en était flanquée avantageusement.

Dans la plaine, large de 300 à 350 toises, en partie déboisée, qui s'étendait entre l'escarpement de droite et la rivière Saint-Frédéric, un abatis avait été également commencé. La défense de cet abatis, placé en arrière du retour de droite du retranchement et sous la protection du canon du fort, était confiée aux 450 Canadiens et soldats de la marine, seuls renforts que Montcalm avait encore reçus depuis son arrivée à Carillon quand, dans la soirée du 7, entre 6 et 8 heures, nos bataillons saluèrent de leurs acclamations l'arrivée des six piquets de M. de Lévis, qui avaient « fait la plus grande diligence, marchant jour et nuit, malgré les vents contraires, pour joindre leurs camarades qu'ils avaient su à la veille d'être attaqués. Aussi furent-ils reçus de notre petite armée avec la même joie que les légions de Labiénus le furent par ces cohortes romaines bloquées, avec Quintus Cicéron, par un essaim de Gaulois (1) ».

C'était M. Pouchot, capitaine au régiment de Béarn, qui conduisait les premiers piquets débarqués à Carillon. Tenu au courant de l'approche des Anglais par la rencontre des courriers que Montcalm dépêchait à M. de Vaudreuil, M. Pouchot n'avait accordé, le 6, que quatre heures de repos à sa troupe qui, faute de vent, venait de faire vingt-quatre heures à la rame sur le lac Champlain (2). Elle ne s'en était pas moins remise joyeusement en route, le 7, aux premières lueurs du

---

(1) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 396.

(2) Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale*, t. I, p. 136.

jour, oubliant sa fatigue et n'ayant qu'une préoccupation, celle d'arriver à temps pour le combat.

Si les piquets de M. de Lévis furent accueillis avec joie, ils éprouvèrent aussi un sentiment de surprise et d'admiration en rejoignant nos bataillons et en apercevant « un plan de retranchement bien tracé pour la figure du terrain et un travail prodigieux (1) ». D'un autre côté, la présence de ces officiers et de ces soldats d'élite acheva de dissiper l'impression fâcheuse qu'avait pu causer dans quelques esprits l'échec de M. de Trépezec, et ce résultat fut atteint d'autant plus facilement que les nouveaux arrivants annonçaient le débarquement prochain, dans la nuit, de MM. de Lévis et de Senezergues, qui les suivaient à quelques heures de distance. A lui seul, le chevalier de Lévis, adoré des troupes, était un renfort précieux dont Montcalm, plus que personne, connaissait tout le prix.

Durant la journée du 7, nos compagnies de volontaires avaient exactement renseigné Montcalm sur les mouvements des Anglais. Par elles, il avait su que l'ennemi était venu occuper en force notre ancien camp de la Chute, sur la rive gauche de la rivière, à moins de trois quarts de lieue de Carillon. Abercromby, reconnaissant son erreur de la veille, s'était en effet décidé à suivre le chemin plus facile du Portage et à faire occuper, dans la matinée du 7, le moulin à scie par le lieutenant-colonel Bradstreet « avec le 44e régiment, 6 compagnies du 1er bataillon de Royal-Américain, les mariniers et un corps de chasseurs et des milices des provinces (2) ».

---

(1) Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale*, t. I, p. 137.

(2) Abercromby à Pitt, 12 juillet 1758 (*Gazette extraordinaire de Londres*).

Vers midi, le lieutenant-colonel Bradstreet avait accompli sa mission sans résistance et rétabli le pont que les Français avaient détruit la veille. Ne laissant qu'un faible détachement pour garder ses bateaux, Abercromby rejoignit son avant-garde et s'établit sur la rive gauche de la rivière de la Chute (1). Il fit aussi exécuter le portage de quelques berges et de plusieurs pontons, armés de deux pièces de canon, dans l'espoir de les faire coopérer à l'attaque qu'il projetait de diriger par terre contre la position de son adversaire.

A ces mouvements, Montcalm ne douta plus qu'il serait attaqué le lendemain. Malgré la disproportion du nombre, il vit approcher cette heure sans crainte, car la force de sa position, jointe à la valeur de ses troupes, lui permettait maintenant d'espérer l'heureuse issue de la bataille où se joueraient les destinées du Canada.

Le 7, au soir, Montcalm fit lire aux troupes l'ordre où il leur avait tracé, de main de maître, ses instructions pour la défense des retranchements :

« Vive le Roi !

« Les troupes tenteront à portée de leurs retranchements. Les compagnies étant faibles, elles camperont sous deux tentes par compagnie. Il y en aura une troisième, par compagnie, pour les officiers.

« Chaque officier-major verra à reconnaître les ruisseaux et fontaines qui peuvent être derrière le camp et peuvent procurer de l'eau aux soldats.

« Les grenadiers rentreront dans leur camp à l'entrée de la nuit. Les grand'gardes se replieront et se tiendront sur le bord du retranchement, tenant de petits postes en avant.....

---

(1) Abercromby à Pitt, 12 juillet 1758 (*Gazette extraordinaire de Londres*).

« Les Canadiens et troupes de la colonie seront fort attentifs sur ce qui se passe à droite, dans la trouée qu'ils doivent garder.

« Les officiers et soldats coucheront, dans leurs tentes, tout habillés.....

« Comme les sept bataillons prendront les armes dès la pointe du jour, on donnera l'ordre pour le travail de demain. Il est nécessaire que les soldats qui travaillent aux ouvrages utiles, comme boulangers, armuriers, continuent. Ils seront nécessaires au service et servent également le Roi.....

« Les troupes seront bien aises d'apprendre que M. le chevalier de Lévis sera ici demain matin et que, d'ici à trois fois 24 heures, il y aura une augmentation de 3,000 hommes et de 300 sauvages. Ainsi il n'est question que de confiance, courage et fermeté. M. le marquis de Montcalm attend cela de ses troupes, et il leur procurera toutes récompenses et avantages qu'on doit attendre d'une bonne manœuvre.

« On ne saurait trop prévenir les soldats que *la grande faute des troupes de terre est de se presser de fusiller sans ajuster :* il en résulte que les munitions se consomment promptement, et que, l'ennemi continuant à tirer, le découragement prend le soldat. MM. les officiers tiendront la main à un article aussi important et qu'on ne saurait trop répéter. Ils verront de laisser tirer le soldat à son aise et de l'exhorter à bien ajuster.....

« Les bataillons se mettront en bataille à la première alerte. Lorsqu'ils seront formés, on fera rester de pied ferme les compagnies de grenadiers et les piquets, mais les bataillons marcheront en avant et borderont les retranchements. Ils mettront leurs soldats un peu plus épais aux angles flanqués des redans.

« Les volontaires se porteront aux issues ou sorties des retranchements pour faire des sorties lorsqu'on leur en donnera l'ordre.

« Les compagnies de grenadiers se porteront, si le cas l'exige, à la défense des parties de leurs bataillons où ils verront l'ennemi faire des progrès, et feront des sorties si on le leur ordonne.

« Les bataillons qui ne seront pas attaqués porteront secours, de leurs grenadiers et piquets, à ceux qui seront poussés trop vigoureusement.

« Les Canadiens, campés dans la trouée ou bas-fond, marcheront en avant en s'éparpillant derrière les arbres pour soutenir cette partie ; et, s'ils sont dans la nécessité de se retirer, ils se retireront en arrière en s'appuyant cependant un peu sur la droite du régiment de La Reine.

« MM. les commandants de bataillon feront usage de leurs talents et de leur expérience dans les circonstances qu'on ne peut prévoir.

« Il est de la dernière conséquence de soutenir, jusqu'à la dernière extrémité, les retranchements.

« Quand il y aura quelque ordre à faire passer pendant l'attaque ou quelques demandes à faire, elles ne seront portées que par un officier, que chaque commandant de bataillon enverra pour cela.

« Il sera défendu de faire des demandes en faisant passer les paroles.

« Chaque commandant aura un officier près de lui.

« Chaque brigade enverra un officier d'ordonnance, au commencement de l'action, à M. le marquis de Montcalm.

« Il sera porté des munitions à chaque bataillon.

« M. de Bourlamaque se charge de la droite.

« Les gardes seront postées demain matin, en avant des retranchements, à 150 pas des abatis. La nuit, elles feront faire des patrouilles très fréquentes et donner des signaux muets.

« Les gardes du camp seront postées sur le bord des retranchements, au centre de chaque bataillon.

« M. de Bourlamaque réglera le nombre des détachements qui seront dehors (1) ».

L'arrivée du chevalier de Lévis n'apporta que de légers changements à ces dispositions. Montcalm lui réserva le commandement particulier de la droite, laissant à M. de Bourlamaque celui de la gauche, et gardant pour lui-même celui du centre.

Le 8 juillet, dès 5 heures du matin, les troupes, couvertes par les gardes ordinaires et trois compagnies de grenadiers, avaient gagné leurs emplacements de combat, dans l'ordre suivant (2) : les Canadiens et les soldats de la marine à l'extrême droite, derrière l'abatis de la grande trouée ; La Reine, Béarn et Guyenne, derrière la droite du retranchement ; Royal-Roussillon, le 2e bataillon de Berry et quatre des piquets arrivés la veille avec M. de Lévis, au centre ; les deux derniers piquets de M. de Lévis, Languedoc et La Sarre, à la gauche ; les compagnies de volontaires de Bernard et de Duprat défendant la coupure de la trouée, à l'extrême gauche. Chaque bataillon devait avoir derrière lui, en bataille et prêts à le soutenir, sa compagnie de grenadiers et un piquet. Le 3e bataillon de Berry, demeuré à la garde du fort, avait pour mission spéciale d'assurer le ravitaillement, en munitions, des combattants. Seule, sa compagnie de grenadiers avait été appelée sur la ligne de feu et placée en réserve, au centre.

L'effectif total de la petite armée de Montcalm atteignait seulement 3,500 combattants (3).

---

(1) *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 169 et suiv.

(2) Voir le calque donnant la *Position des troupes françaises au combat du 8 juillet 1758.*

(3) Dans son *Journal*, p. 397 et 398, Montcalm établit ainsi la composition de son armée, le 8 juillet :

Sous la protection des gardes avancées, les bataillons continuèrent à perfectionner leurs retranchements. Montcalm se disposait même à faire établir une batterie de six pièces à 150 ou 200 toises en arrière des volontaires de Duprat et de Bernard, mais son adversaire ne devait point lui laisser le temps d'achever ces travaux.

Vers 10 heures du matin, un détachement ennemi, composé de troupes légères et de sauvages, parut sur la

---

		Hommes.
Brigade de La Reine	La Reine	345
	Béarn	410
	Guyenne	470
Brigade de Royal-Roussillon	Royal-Roussillon	480
	Le 1er bataillon de Berry	450
Brigade de La Sarre	La Sarre	460
	Languedoc	426
2e bataillon de Berry détaché pour la garde du fort de Carillon, excepté la compagnie de grenadiers qui a servi dans la ligne et faisait		50
Troupes de la marine		150
Canadiens		250
Sauvages		15
TOTAL		3,506

Dans sa lettre au marquis de Vaudreuil, du 9 juillet 1758, Montcalm donne à peu près les mêmes chiffres, « 2,900 combattants de nos troupes et 400 Canadiens ou soldats de la colonie », ce qui n'empêche pas le gouverneur du Canada d'écrire, avec une exagération voulue, dans sa Relation adressée au Ministre de la marine, le 28 juillet : « L'armée consistait (le 8 juillet) à 4,760 hommes, savoir 3,500 des troupes de terre, 50 canonniers, 326 soldats des troupes de la marine, 844 Canadiens et 40 sauvages. Je comprends dans ce nombre les troupes destinées à la défense du fort, les différents ouvriers du génie et de l'artillerie qui servirent très utilement au transport des munitions, mais je ne fais pas mention des officiers ni de leurs domestiques » (A. M. C., collection Moreau de Saint-Méry, vol. 13).

Comme on s'était plu à répéter, à Montréal, que 1,800 Canadiens ou soldats de la marine avaient pris part au combat du 8 juillet, Mont-

rive droite de la rivière de la Chute, couronnant le sommet et le flanc d'une montagne d'où il apercevait, de revers, nos retranchements. L'ingénieur en chef de l'armée anglaise, le sieur Clerck, accompagnait cette reconnaissance. L'ennemi engagea une vaine fusillade avec nos compagnies de volontaires postées sur la rive opposée, et, comme la plupart des balles tombaient dans la rivière, nos troupes cessèrent de lui répondre et poursuivirent leurs travaux.

Ces sauvages appartenaient aux cinq nations iroquoises. Ils étaient arrivés la veille au nombre de 500, conduits par le colonel Johnson, le même officier qui avait fait prisonnier M. de Dieskau en 1755. Après avoir pris part à cette escarmouche, ils devaient se contenter de rester spectateurs, sur les derrières de l'armée anglaise, des événements de la journée.

Abercromby savait, par les rapports des prisonniers du détachement de M. de Trépezec, que Montcalm atten-

---

calm détruit sans peine cette assertion dans cette note de son *Journal*, à la date du 31 juillet 1758 :

« État des soldats de la colonie et des miliciens qui étaient à Carillon le 8 juillet, à midi :

Arrivés le 1er juillet	110
Avec M. de Raymond, capitaine de la colonie, le 3	118
Avec MM. de la Naudière, de Saint-Ours et de Gaspé, capitaines, le 5	180
Avec M. de Gannes, capitaine, le 6	183
Total	591

« Sur quoi il faut défalquer environ 140 hommes malades, détachés pour ramener des bateaux à Saint-Jean, tués ou pris au combat du 6. Restent 451 soldats de la colonie ou Canadiens, lorsque l'affaire du 8 a commencé.

« Le 8, à 4 heures du soir, est arrivé M. Duplessis avec 85 hommes, Boisvert, commis du munitionnaire, avec 168; une grande partie s'est portée sur le champ de bataille. Il y a bien loin de ce nombre à celui de 1,800 ».

dait, d'heure en heure, des secours en soldats de la marine, Canadiens et sauvages. Impatient de prévenir l'arrivée de ces renforts et de ne point laisser à son adversaire le temps de perfectionner ses travaux, le général anglais avait chargé Clerck de voir si l'attaque des retranchements français paraissait praticable. Sur la réponse favorable de l'ingénieur et sans attendre son artillerie, Abercromby mit aussitôt son armée en branle. Il ne laissa au camp de la Chute qu'un régiment de milice et se porta en avant, avec plus de 13,000 hommes (1). Un rideau de tirailleurs, fournis par des tireurs d'élite, de l'infanterie légère et les coureurs des bois, précédait l'armée qui déboucha de la forêt, vers midi et demi, face à nos retranchements. Elle était formée sur quatre colonnes, piquets et grenadiers en tête (2).

A l'approche des ennemis, nos gardes avancées se

---

(1) Si Montcalm se trompe, avec toutes les relations françaises du temps, sur l'évaluation de la force totale de l'armée anglaise qu'il porte à 25,000 hommes, il est moins éloigné de la vérité en estimant à 14,000 hommes les troupes qu'il a eues à combattre le 8 juillet. Dans sa lettre à M. de Vaudreuil, du 9 juillet (A. H. G., vol. 3498), il détaille ainsi les troupes qui ont attaqué :

	Hommes.
Écossais montagnards	1,000
Royal-Américain	2,000
Grenadiers des quatre autres régiments de troupes réglées	400
Piquets (idem)	480
Volontaires	1,200
Provinciaux	8,920
TOTAL	14,000

(2) Nous avons suivi la version la plus répandue, celle de Montcalm, Lévis, Desandrouins, Malartic, etc., qui attribuent quatre colonnes aux ennemis. MM. de Lotbinière, de la Pause, ne mentionnent que trois colonnes. Il en est de même du plan joint à la lettre de M. de Vaudreuil, du 4 août 1758, que nous avons reproduit.

replièrent en bon ordre. Sur un coup de canon du fort, servant de signal, les travailleurs abandonnèrent leurs outils pour reprendre leur place dans les bataillons qui garnirent, sur trois rangs de hauteur, le parapet des retranchements, après avoir laissé leurs piquets et leurs grenadiers en réserve derrière eux.

Montcalm, habit bas en raison de la chaleur, se tenait au centre, ayant à ses côtés M. de Montreuil, major général, M. de Bougainville, nommé depuis quelques jours aux fonctions d'aide-major général, MM. de la Rochebeaucourt et Marcel, ses aides de camp, enfin M. Desandrouins qui, sa tâche d'ingénieur terminée, avait sollicité l'honneur d'être attaché pendant le combat à la personne de son général.

Abercromby avait ordonné à ses troupes « de marcher vivement, de s'élancer au milieu du feu de l'ennemi et de retenir le leur jusqu'à ce qu'ils eussent pénétré dans les ouvrages mêmes (1) ».

Tandis que la colonne de droite des Anglais essayait de tourner la gauche de nos retranchements et venait tomber sous le feu du régiment de La Sarre, une deuxième colonne attaquait un des saillants de la ligne entre Languedoc et Berry. Une troisième se dirigeait vers le centre, face à Royal-Roussillon et à Guyenne. Enfin la colonne de gauche abordait le front occupé par Béarn et La Reine.

Avant d'atteindre les abatis, les colonnes anglaises furent accueillies par un feu meurtrier. Les fractions de tête s'arrêtèrent, ouvrirent le feu à leur tour, et, sous la protection de cette fusillade et de celle des tireurs d'élite qui, « cachés derrière les souches et les troncs d'arbre,

(1) Abercromby à Pitt, 12 juillet 1758 (*Gazette extraordinaire de Londres*).

farcissaient l'entre-deux et les ailes de ces colonnes (1) », les troupes qui les suivaient tentèrent à plusieurs reprises d'aborder les abatis, mais « le feu de notre mousqueterie était si bien dirigé que les ennemis étaient détruits à mesure qu'ils paraissaient (2) ». Les attaques vigoureuses de l'assaillant furent partout brisées par le tir nourri et bien ajusté du défenseur. Conformément aux instructions de Montcalm, nos soldats avaient été laissés libres de tirer à volonté, genre de feu où le Français excellait. Les officiers se bornaient à surveiller la direction de ce feu et la consommation des munitions. Durant tout le combat, leur tâche fut facilitée « par la bravoure des troupes, qui ne s'occupaient qu'à tirer bien à propos et à bien ajuster tout ce qui se montrait (3) ». « Impossible, écrit l'ingénieur Desandrouins, de trouver plus de sang-froid et de bravoure qu'on en vit ce jour-là dans le soldat. J'ai été témoin qu'aucun ne tirait son coup sans viser son homme, et que la plupart attendaient souvent un assez long temps de voir paraître un tirailleur posté derrière une souche pour ne pas le manquer, quoique les balles pleuvassent dru comme grêle (4) ».

---

(1) Journal de Desandrouins dans : *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 175.

(2) *Relation de ce qui s'est passé en Canada, du commencement de la campagne au 8 juillet, jour de l'affaire des abatis*, jointe à la lettre de M. de la Pause à M. de Crémilles, du 14 juillet 1758 (A. H. G., vol. 3498).

(3) Journal de M. de Malartic (A. H. G., vol. 3499, pièce 191).

(4) *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 176. — Pour caractériser l'action du 8 juillet, Montcalm dit, dans sa lettre au maréchal de Belle-Isle, du 12 juillet 1758, que « le feu a été de part et d'autre comme à la bataille de Parme », en 1734, où nos soldats avaient fait un si heureux usage du tir à volonté. Les relations du temps les représentent tirant, dans cette journée de Parme, « comme des chasseurs » et ne manquant presque jamais leur adversaire, au grand étonnement

Montcalm et ses lieutenants, MM. de Lévis et de Bourlamaque, attentifs à la marche du combat, renforçaient à propos, par les grenadiers et les piquets, les points tour à tour menacés par l'ennemi qui, repoussé en un endroit, reportait courageusement son attaque sur un autre, de sorte que « toutes les parties du retranchement furent attaquées successivement avec la plus grande vivacité (1) ». Les aides de camp de Montcalm lui rapportaient fréquemment des nouvelles de l'entrain et de la gaieté qui animaient les soldats au combat. Faisant allusion aux retards de M. de Vaudreuil dans l'envoi des renforts, on les entendait qui criaient à haute voix : « M. de Vaudreuil a vendu le pays, mais f....., nous ne souffrirons pas qu'il le livre. Il nous a sacrifiés pour nous faire couper les c....., défendons-les. Vive le Roi et notre général ! (2) ». Sur toute la ligne, les bataillons ne se montraient préoccupés que d'une chose, de savoir si leurs flancs étaient en sûreté. Dès qu'ils entendaient redoubler le feu de l'ennemi, on n'entendait qu'un cri : « Prenez garde à la droite, prenez garde à la gauche (3) ».

L'ingénieur Desandrouins, dépêché à plusieurs reprises par Montcalm sur la ligne de feu pour voir « si l'on avait besoin de secours », recevait partout la même réponse : « Nous n'avons pas besoin de secours ici, mais qu'on prenne garde si l'on (*sic*) n'aurait pas besoin ail-

---

des officiers ennemis qui ne connaissaient guère, pour leurs troupes, que le feu par pelotons et par salves.

(1) Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale*, t. I, p. 152.

(2) M. Doreil à Belle-Isle, Québec, 31 juillet 1758 (A. H. G., vol. 3498).

(3) Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale*, t. I, p. 156.

leurs (1) ». Avec une admirable connaissance du cœur humain, Desandrouins criait tour à tour aux soldats de la droite et de la gauche, qui lui demandaient des nouvelles de ce qui se passait : « Dans l'autre aile, il y a plus de 1,500 Anglais le ventre en l'air : les autres sont en déroute, et leur colonne n'ose plus s'y montrer. Il n'y reste que de méchants tirailleurs derrière les souches, qu'on s'amuse à démonter ». J'avais le plaisir aussitôt de voir paraître les plus vifs transports de joie et de les entendre s'animer au combat par les cris de Vive le Roi ! Arrivé dans une autre partie, je tenais de semblables propos, en appelant les vieux soldats par leur nom et leur disant : « Nous en aurons bon marché ; vous êtes tous braves et bons tireurs. Ils n'osent plus se montrer nulle part (2) ». A plusieurs reprises, pendant le combat, des flammèches, provenant des bourres et des cartouches, mirent le feu aux abatis, mais il se trouva toujours des soldats de bonne volonté pour franchir le parapet à découvert et éteindre l'incendie à la vue des ennemis.

Quelques incidents, dignes de remarque, se produisirent pendant le combat. A notre extrême gauche, une vingtaine de berges et pontons de l'ennemi débouchèrent, presque au début du combat, du goulet de la rivière de la Chute, mais les volontaires de Duprat et de Bernard les fusillèrent au passage, de concert avec la compagnie de grenadiers et le piquet de Royal-Roussillon, aux ordres de M. de Poulhariès, qui s'étaient portés sur les bords de la rivière. Le canon du fort, habilement servi par M. de Louvicourt, lieutenant au

(1) Journal de Desandrouins dans : *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 179.

(2) *Ibid.*, p. 178 et 179.

Corps royal, qui pointa lui-même les pièces, coula, en quelques volées, deux des pontons. Les autres embarcations ennemies firent voile en arrière et ne reparurent plus de la journée.

Au centre, le bataillon de Berry, qui voyait le feu pour la première fois et qui était composé en grande partie de recrues, eut un instant de défaillance. Les soldats abandonnèrent même le parapet du retranchement ; mais, avant que les compagnies de grenadiers eussent besoin d'intervenir, les officiers ressaisirent leurs hommes et les ramenèrent « si promptement que l'ennemi ne s'en aperçut pas (1) ».

Au centre également, une méprise des deux adversaires faillit permettre aux Anglais d'aborder nos retranchements. Comme les enseignes du régiment de Guyenne agitaient leurs drapeaux chaque fois qu'ils entendaient crier Vive le Roi, les Anglais crurent à un signal de leurs adversaires qui offraient de se rendre. Ils coururent aux retranchements en tenant haut leurs armes et en criant : « Quarter, quarter ». De notre côté, les soldats, supposant aux Anglais les mêmes intentions, leur répondirent : « Armes bas, armes bas ». « L'ennemi n'en faisant rien et avançant toujours, une bordée de coups de fusils fut tirée par nos gens qui avaient la moitié du corps élevée au-dessus du retranchement, et lui tomba de tous côtés de manière que peu durent en échapper (2) ».

---

(1) Journal de Desandrouins dans : *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 181.

(2) *Ibidem*, p. 180. — Dans ses *Mémoires*, t. I, p. 154 et 155, le capitaine Pouchot donne de cet incident une version un peu différente. Suivant lui, un capitaine du régiment de Royal-Roussillon, M. de Bassignac, avait arboré un mouchoir rouge au bout d'un fusil qu'il agitait, en signe de défi, au-dessus du retranchement. Les Anglais, s'étant mépris sur la signification de ce signal, se por-

A l'extrême droite, les Canadiens et les soldats de la marine ne furent pas attaqués. M. de Lévis leur dépêcha deux officiers de La Reine : M. d'Hert, aide-major, et M. Desnoës, capitaine, pour les engager à faire une sortie et à prendre en flanc la colonne de gauche des ennemis, mais il n'y eut jamais qu'un petit nombre de Canadiens qui suivirent M. de Raymond et leurs officiers. La plupart se contentèrent de fusiller de loin les ennemis, bien qu'ils eussent été renforcés, vers 4 heures, par 250 miliciens conduits par M. Duplessis, lieutenant, et Boisvert, commis du munitionnaire, lesquels, en débarquant à Carillon, étaient venus grossir le nombre des défenseurs de l'abatis de notre droite (1).

Pendant quatre heures, l'ennemi renouvela à plusieurs reprises ses attaques, qui furent « presque par-

---

tèrent au-devant du régiment de Guyenne, les armes haut. Nos soldats, croyant que les Anglais offraient de se rendre, les laissaient avancer sans défiance quand le capitaine Pouchot, jugeant, « à l'allure des ennemis, qu'ils pensaient bien différemment et qu'ils ne voulaient que joindre le retranchement, cria avec transport aux soldats : « Tirez, tirez ; ne voyez-vous pas que ces gens-là vont vous enlever ! » Les soldats, revenus subitement à eux par cette réflexion, leur font tous debout une décharge qui en jeta plus de 200 ou 300 à terre ».

(1) Il est vrai, comme le fait remarquer Bougainville, que les Canadiens, dont Montcalm disposait à Carillon, « n'étaient pas de la bonne espèce ». Il raconte, à peu près dans les mêmes termes que l'ingénieur Desandrouins, l'aventure arrivée à M. Nigon, brave officier des troupes de la marine, qui, ayant voulu faire une sortie à la tête de quelques Canadiens de bonne volonté, s'en vit abandonné à la première décharge. Cet officier, « blessé d'un coup de feu à la cuisse, trouva à peine qui le voulut ramener » (*La Jeunesse de Bougainville*, p. 106). — Desandrouins déclare nettement qu' « il n'y eut pas de vraies sorties. Le chevalier de Lévis a voulu se faire honneur d'une prétendue sortie qui n'a jamais eu lieu ; et, l'ayant débité à tout le monde, a jeté en grande erreur tous ceux qui n'étaient pas précisément avec lui » (*Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 184). — Dans une lettre à son ami Doreil,

tout d'une égale vivacité (1) ». Vers 5 heures du soir, ses deux colonnes de gauche se réunirent pour tenter un suprême effort à l'angle saillant des retranchements défendu par la droite de Guyenne et la gauche de Béarn. « L'espace, attaqué par les deux colonnes, n'avait pas 20 toises d'étendue ; il n'était point défendu et était plongé ; l'ennemi en approchait à la demi-portée, à couvert (2) ». Les Highlanders qui, dans cette journée, n'avaient cessé de donner des preuves du plus grand courage, marchaient en tête de la colonne d'assaut. Ils parvinrent au pied de l'abatis, et Montcalm put craindre un moment que le retranchement ne fût forcé en ce point. Il y accourut de sa personne avec une partie des grenadiers et des piquets, tandis que le chevalier de Lévis, voyant sa droite hors de danger, faisait doubler à propos le bataillon de La Reine sur ceux de Guyenne et de Béarn. L'ennemi, brisé dans son élan par le feu

---

du 14 juillet 1758, Montcalm développe les raisons pour lesquelles, dans sa relation officielle (A. H. G., vol. 3498, pièce 138) et dans sa lettre à M. de Vaudreuil (même volume, pièce 140), il a cru devoir passer sous silence les marques de défaillance des Canadiens au cours du combat : « Je dois dire, pour la vérité, que les troupes de la colonie et les Canadiens ont fait très médiocrement. M. de Trecesson, commandant, a été obligé de faire tirer sur quelques-uns qui abandonnaient leur poste. Dans les deux sorties ordonnées à la droite par M. le chevalier de Lévis, peu d'officiers, de soldats et de Canadiens, sont sortis après des ordres donnés de sortir..... Cependant, en bon serviteur du Roi, j'ai cru qu'il était du bien du service de m'en louer dans une relation qui devait être rendue publique. M. de Raymond, capitaine des troupes de la colonie, et qui les commande ainsi que les Canadiens....., a très bien fait de sa personne..... » (M. Doreil à Belle-Isle, Québec, 28 juillet 1758. A. H. G., vol. 3498).

(1) *Relation de la victoire remportée sur les Anglais, le 8 juillet 1758, par l'armée du Roi commandée par le marquis de Montcalm* (A. H. G., vol. 3498, pièce 138).

(2) *Relation de ce qui s'est passé en Canada.....*, jointe à la lettre de M. de La Pause, du 14 juillet 1758 (A. H. G., vol. 3498).

du défenseur, dut encore se retirer, laissant les abords de l'abatis couverts de ses morts. Les Highlanders, admirables de bravoure, avaient perdu, à eux seuls, en tués et blessés, 25 officiers et la moitié de leur effectif (1).

Après « ce dernier coup de collier (2) », les attaques de l'ennemi diminuèrent d'intensité, et, de 6 heures à 7 heures, il ne fit plus qu'entretenir une fusillade sur tout son front par ses tireurs d'élite, afin d'avoir le temps d'enlever les blessés et de couvrir la retraite de ses colonnes sur le camp de la Chute.

Vers 7 heures, plusieurs soldats de Béarn escaladèrent le retranchement, mirent en fuite ou tuèrent les tireurs embusqués derrière les souches d'arbre les plus rapprochées, et ramenèrent quelques prisonniers.

On apprit par eux que les Anglais projetaient de recommencer l'attaque le lendemain. Ces rapports, l'approche de la nuit, « l'épuisement et le petit nombre de nos troupes, les forces de l'ennemi qui, malgré sa défaite, était encore infiniment supérieur à nous, la nature de ces bois dans lesquels on ne pouvait s'engager sans sauvages contre une armée qui en avait 400 ou 500, plusieurs retranchements que les ennemis avaient élevés les uns derrière les autres depuis le champ de bataille jusqu'à leur camp (3) », tels furent les obstacles qui firent renoncer Montcalm à suivre les Anglais dans leur retraite.

On conçoit d'ailleurs qu'après les fatigues de ces deux dernières journées nos troupes eussent besoin de quelque repos. Pendant le combat, chaque soldat avait tiré en moyenne 70 à 80 coups, ce qui avait obligé « de

---

(1) *Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 109.
(2) *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 183.
(3) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 401.

changer quantité de fusils pendant l'action (1) », mais les cartouches n'avaient jamais fait défaut aux défenseurs. M. de Trecesson, commandant du 3e bataillon de Berry, avait été attentif à leur faire parvenir des munitions en abondance, soit à l'aide de charrettes, soit à l'aide des hommes de son bataillon qui, sans combattre en ligne, ne laissèrent pas de perdre plusieurs des leurs dans le trajet du fort aux retranchements.

Comme la chaleur avait été grande pendant tout le jour, Montcalm avait aussi veillé à ce que des barriques d'eau fussent envoyées du fort sur la ligne de feu, tâche dont le 3e bataillon de Berry s'acquitta à souhait.

Vers 7 h. 30, Montcalm fit cesser le feu qu'entretenaient seulement quelques tireurs ennemis embusqués à la lisière de la forêt. Puis, accompagné du chevalier de Lévis, il passa devant le front des bataillons, heureux de les remercier et de les féliciter pour leur éclatante bravoure. Il fut accueilli par des acclamations répétées.

Après avoir pris quelques instants de repos, les troupes passèrent la nuit à nettoyer leurs armes et à renforcer la défense des retranchements, dans l'attente d'un retour offensif des ennemis le lendemain. Faute de traverses, qu'on se hâta d'établir, bien des parties de nos lignes avaient été soumises au feu d'enfilade de l'ennemi, et, quoique nos bataillons eussent combattu à couvert, ils avaient éprouvé des pertes sensibles.

Dans l'état-major, M. de Bourlamaque avait été grièvement blessé à l'épaule, M. de Bougainville légèrement à la tête. Le chevalier de Lévis avait reçu deux coups de fusil dans son chapeau.

Les bataillons comptaient 12 officiers tués et 25 bles-

---

(1) Journal de Desandrouins dans : *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 186.

sés, dont deux mortellement. Le nombre des soldats tués s'élevait à 92, celui des blessés à 248. Les troupes de la marine et les Canadiens entraient dans ces pertes pour 2 officiers blessés, 10 soldats tués et 11 blessés (1).

---

(1) État des officiers, soldats, tués ou blessés à la défense des abatis près de Carillon, le 8 juillet 1758 :

État-major. — MM. de Bourlamaque, colonel, blessé dangereusement; de Bougainville, aide-maréchal général des logis (*sic*).

RÉGIMENTS.	OFFICIERS TUÉS.	OFFICIERS BLESSÉS.	SOLDATS ou miliciens tués.	SOLDATS blessés.
	MM.	MM.		
La Reine.	Daudin, lieutenant....	D'Hébécourt, capitaine... Lecomte, capitaine..... Massias, lieutenant..... Floyd, lieutenant.....	7	45
La Sarre.	Chevalier de Mauran, capitaine..... Ch^er Dumesnil, aide-mj^r Champredonde, capit.	Beauclair, capitaine..... Forcet, lieutenant.....	7	31
Roussillon	Du Coin, capitaine....	»	2	18
Languedoc.	Fréville, capitaine..... Chevalier de Parfouru, lieutenant.....	Basserode, capitaine..... Marillac, capitaine..... Douglas, capitaine..... Blanchard, lieutenant... Courcy, lieutenant..... D'Arenne, fais. fonctions de sous-lieut. des grenadiers, le bras coupé...	9	35
Guyenne.	Patrix, capitaine.....	La Bretèche, capitaine... Saint-Vincent, cap., blessé à mort. Mort depuis... Restauran, lieutenant....	24	36
Béarn...	Pons, lieutenant..... Doüay, lieutenant.....	Malartic, aide-major.... Montgay, capitaine..... Kgus, capitaine.....	11	36
1^er bat^on de Berry.	La Bresne, capitaine... D'Aymerique, sous-lieutenant des grenadiers	Chateauneuf, capitaine.. Carlan, capitaine, blessé mortellement..... Charmont, lieuten. en 2^e.	16	28
2^e bat^on de Berry.	»	»	6	8
Colonie..	»	De Nigon, lieutenant.... Langy-Montégron, enseigne	10	11

(A. H. G., vol. 3498, pièce 138).

Si les Français avaient perdu, en tués et en blessés, le dixième de leur effectif, les Anglais, plus éprouvés, avaient à déplorer la perte de près de 2,000 des leurs, soit du sixième environ des troupes engagées. Dans sa lettre à Pitt, du 12 juillet 1758, Abercromby avoue « 464 hommes de troupes réglées tués, 29 perdus, et 1,117 blessés ; 87 hommes de milices de provinces tués, 8 de perdus, et 239 blessés, les officiers dans ce que dessus compris (1) ».

Le 9 juillet, à la pointe du jour, nos troupes attendirent, pleines de confiance, une nouvelle attaque des Anglais, mais rien ne vint troubler, vis à vis d'elles, le silence de la forêt. Les compagnies de volontaires, envoyées en reconnaissance, s'avancèrent jusqu'au moulin de la Chute sans y trouver d'autre trace de l'ennemi que les débris de ses embarcations auxquelles il avait mis le feu.

Le 10 juillet, le chevalier de Lévis, détaché avec les huit compagnies de grenadiers, les volontaires et une cinquantaine de Canadiens, s'avança jusqu'au Portage. Il y releva de nombreux indices d'une fuite précipitée de la part des ennemis. Dès le 9, de grand matin, Abercromby s'était replié sur la rive Nord du lac Saint-Sacrement, et cette armée qui, trois jours auparavant, avait gagné cette rive dans un ordre admirable, croyant

---

(1) *Gazette extraordinaire de Londres.* — Abercromby joignait à sa lettre la « liste des officiers des différents régiments qui ont été tués et blessés à Ticonderoga, le 8 juillet 1758 :

Tués. — Le brigadier général Howe, 2 colonels, 1 lieutenant-colonel, 2 majors, 6 capitaines, 16 lieutenants, 5 enseignes.

Blessés. — 1 colonel, 1 lieutenant-colonel, 5 majors, 30 capitaines, 35 lieutenants, 10 enseignes.

L'ingénieur Mathieu Clerck tué, et le quartier-maître French blessé. En tout, 34 officiers tués et 84 blessés.

marcher à une conquête assurée tant elle avait foi dans sa force, se rembarqua à la hâte, profondément ébranlée dans son moral et hors d'état, malgré la supériorité du nombre, d'affronter les hasards d'un nouveau combat.

15,000 hommes avaient fui devant 3,000. Le Canada était sauvé. La victoire de notre petite armée tenait tellement du prodige que Montcalm et ses soldats l'attribuaient, avant tout, à l'intervention divine, au « doigt marqué de la Providence (1) ». Aussi, le 12 juillet, le général français fit prendre les armes à ses bataillons et chanter un *Te Deum* en action de grâces sur le théâtre même du combat. Les accents religieux de cette armée, le cadre grandiose de la scène, la majesté de la forêt rendue maintenant au silence et au repos, le calme de ces lacs et de ces rivières aux eaux transparentes, aux rives couvertes d'une puissante végétation, tout dut contribuer à graver en traits ineffaçables, dans l'âme des assistants, le souvenir de cette triomphale journée (2).

---

(1) *Journal du marquis de Montcalm*, p. 406. — Le 6 septembre 1758, M. de Malartic adressait à M. de Crémilles une *Relation de ce qui s'est passé sur la frontière du lac du Saint-Sacrement, depuis le 30 juin jusqu'au 10 juillet (1758) inclus.* « On doit, y disait-il, cette mémorable victoire à la bonté du Tout-Puissant qui s'est montré si souvent et si visiblement le défenseur du pays, à la prudence des dispositions, à l'attention des généraux à observer les mouvements des ennemis, à l'activité générale de tous les officiers, à la bravoure et l'intrépidité du soldat dont tous ont montré une ardeur incroyable, ne s'occupant que du soin de tirer à propos et ajuster tout ce qui paraissait derrière les arbres ou les souches » (A. H. G., vol. 3499).

(2) En souvenir de sa victoire, Montcalm fit planter sur le champ de bataille une croix avec cette belle inscription, qu'il avait lui-même composée et traduite :

Quid dux? quid miles? quid strata ingentia ligna?
En signum! en victor! Deus hic, Deus ipse, triumphat.

« Chrétien, ce ne fut point Montcalm et sa prudence,
« Ces arbres renversés, ces héros, leurs exploits,
« Qui, des Anglais confus, ont brisé l'espérance :
« C'est le bras de ton Dieu, vainqueur sur cette croix ».

*
* *

Il n'est peut-être pas, dans toute notre histoire militaire, de fait d'armes où chef, officiers et soldats, aient mis mieux en relief les qualités guerrières de notre race. Dès la première heure, Montcalm voit clairement le danger qui menace Carillon. Il n'a qu'une poignée d'hommes à opposer aux Anglais, un fort à peine ébauché pour appui, et quelques jours de vivres pour tout approvisionnement. Il n'en accepte pas moins la lutte, et, dès son arrivée à Carillon, loin de se réfugier sous le canon de la forteresse, il adopte un dispositif en échelons qui donnera à ses ennemis l'impression d'une plus grande force et qui lui permettra de retarder de quelques jours la marche des Anglais, temps suffisant pour que ses soldats, auxquels il sait pouvoir tout demander, fassent sortir de terre de formidables retranchements. Le choix de la position défensive de Carillon et l'ordre dicté aux troupes la veille du combat font le plus grand honneur au coup d'œil et à la prévoyance de Montcalm. Mais il se révèle surtout grand capitaine en discernant, aux premières manœuvres d'Abercromby, que ses adversaires hésitent et tâtonnent, qu'un funeste aveuglement les domine et qu'ils vont s'offrir à lui comme une proie. Enfin son sang-froid, durant ces huit jours, ne se dément pas un instant. Ainsi qu'il l'écrivait à sa mère, Montcalm n'a pas « eu la moindre inquiétude depuis le 30 juin (1) », jour de son arrivée à Carillon. Ce calme et cette confiance, il les inspire à son entourage, à ses officiers et à ses soldats dont il est adoré et dont il est certain de tout obtenir à l'heure du danger. « Vive le Roi et notre général ! », sera leur cri de

(1) Sommervogel, *Comme on servait autrefois*, p. 118.

ralliement, et ils prodigueront au feu la bravoure, l'entrain, la gaieté, qui font de nos soldats un instrument de combat d'une souplesse incomparable.

Plein de modestie dans son triomphe, Montcalm ne songe qu'à reporter sur ses compagnons d'armes la gloire de cette journée. « Tous les commandants de corps, écrit-il à M. de Vaudreuil, le 9 juillet, et en général tous les officiers, se sont comportés de façon que je n'ai eu que le mérite de me trouver général de troupes aussi valeureuses et d'avoir attention de les faire secourir successivement, suivant que les parties de notre abatis étaient plus ou moins vivement attaquées (1) ». A son ami Doreil, il fait de la bravoure de nos soldats ce magnifique éloge : « L'armée et trop petite armée du Roi vient de battre ses ennemis. Quelle journée pour la France ! Si j'avais eu 200 sauvages pour servir de tête à un détachement de 1,000 hommes d'élite, dont j'aurais confié le commandement au chevalier de Lévis, il n'en serait pas échappé beaucoup dans leur fuite. Ah ! quelles troupes, mon cher Doreil, que les nôtres ! Je n'en ai jamais vu de pareilles (2) ». Enfin, trait où se révèle l'amour profond de Montcalm pour sa vaillante armée, au lendemain du combat, il n'a plus qu'une pensée, celle d'attirer sur elle les récompenses du Roi les plus signalées. « Si jamais il y a eu un corps de troupes digne de grâces, écrit-il au maréchal de Belle-Isle le 12 juillet, c'est celui que j'ai l'honneur de commander. Aussi je vous supplie, Monseigneur, de l'en combler et de lui accorder toutes celles que j'aurai l'honneur de vous proposer (3) ».

---

(1) A. H. G., vol. 3498.

(2) *Montcalm et Lévis*, t. I, p. 427.

(3) A. H. G., vol. 3498.

Pour lui-même, il ne demande d'autre faveur que son rappel : « Ma santé s'use, ma bourse s'épuise. Je devrai, à la fin de l'année, 10,000 écus au trésorier de la colonie, et, plus que tout encore, les désagréments, les contradictions que j'éprouve, l'impossibilité où je suis de faire le bien et d'empêcher le mal, me déterminent de supplier avec instance Sa Majesté de m'accorder cette grâce, la seule que j'ambitionne (1) ». Pour ses seconds, MM. de Lévis et de Bourlamaque, Montcalm ne se déclare satisfait que s'ils obtiennent les grades de maréchal de camp et de brigadier : « Si cette journée peut me procurer quelque gloire, je la partage avec MM. de Lévis et de Bourlamaque, et particulièrement avec le premier, M. de Bourlamaque ayant eu le malheur d'être blessé avant que l'action fût décidée. Je crois, Monseigneur, que bien loin que personne pût leur envier les grâces de maréchal de camp et brigadier que je supplie le Roi de leur accorder, on trouverait peut-être étonnant qu'ils ne l'obtiennent pas (2) ».

Les autres officiers de l'état-major ne sont pas oubliés. Le grade de colonel est demandé pour M. de Bougainville, qui « a été blessé » et possède « du talent et de l'intelligence », ainsi que pour le chevalier de Montreuil qui « s'est conduit, dans cette journée, avec beaucoup de courage, j'en étais bien sûr, mais avec une activité que je ne lui connaissais pas. Cet officier serait bien à la tête d'un corps, il mérite des grâces..... (3) ». Montcalm insiste sur le concours précieux que lui ont prêté, à cette heure décisive pour le salut du Canada, MM. de Pontleroy et Desandrouins : « Je ne saurais trop vous

---

(1) Montcalm au maréchal de Belle-Isle, Carillon, 23 juillet 1758 (A. H. G., vol. 3498).

(2) Montcalm au maréchal de Belle-Isle, camp de Carillon, 29 juillet 1758 (A. H. G., vol. 3498).

(3) *Ibid.*

dire, écrit-il au maréchal de Belle-Isle le 29 juillet, dans un mémoire spécial, que le succès (de l'action du 8) en est dû à l'abatis tracé et conduit par les sieurs de Pontleroy et Desandrouins ; que le premier sert le Roi à merveille, malgré les désagréments qu'il essuie, et dont il est juste que vous le dédommagiez — je vous serais très obligé de le bien traiter ; — et que le second, indépendamment de sa besogne, m'a servi d'aide de camp à la journée du 8. Ainsi je regarderai la croix de Saint-Louis, que je demande pour lui, comme une grâce personnelle (1) ».

Afin de récompenser les chefs de corps, Montcalm demande deux places de brigadier, en première ligne pour M. de Roquemaure, le plus ancien, qui « s'est bien comporté » à l'action du 8, en deuxième ligne pour M. de Senezergues, qui ne vient que le troisième dans l'ordre d'ancienneté, après M. de Fontbonne, mais M. de Senezergues « est celui de nos lieutenants-colonels le plus en état de commander avec dignité un corps, celui qui est le plus employé ici et le seul qu'on pourrait laisser à la paix si on laissait deux bataillons pendant un an ou deux. Il sert par honneur et ambition, car il est très à son aise. De vouloir faire deux brigadiers, dont un hors de tour, j'inclinerais pour lui et d'augmenter la pension de M. de Fontbonne, et je pense qu'il faut au moins, si on ne fait que M. de Roquemaure, qu'il paraisse, dans la réponse qui me sera faite, que le Roi sait qu'il y a aussi d'autres lieutenants-colonels qui peuvent aspirer d'arriver au même grade (2) ».

Puis, dans un long mémoire, Montcalm passe en revue l'avancement et les récompenses que méritent les offi-

(1) A. H. G., vol. 3498.

(2) Montcalm au maréchal de Belle-Isle, camp de Carillon, 19 juillet 1758 (A. H. G., vol. 3498).

ciers particuliers. Ce travail respire le sentiment profond de justice et d'équité qui animait Montcalm et lui faisait peser, à leur juste valeur, les mérites de chaque officier. Rien n'est d'ailleurs comparable à l'art avec lequel il s'emploie à les mettre en relief, sans en oublier aucun (1).

Lorsqu'on apprit à Versailles les détails de cette victoire inespérée, qui faisait tant d'honneur au nom français, l'admiration alla sans partage à Montcalm et à sa vaillante armée. Louis XV lui-même, secouant son apathie, invita les évêques du royaume à chanter un *Te Deum* en l'honneur du succès remporté par « ses braves soldats du Canada (2) ». A son arrivée à la cour, Bougainville, dépêché par Montcalm pour faire connaître sous son véritable jour la situation critique de la colonie, entendit le maréchal de Belle-Isle déclarer « en pleine audience que, s'il lui eût été possible de faire d'un maréchal de camp un maréchal de France, le Roi eût fait cette grâce au marquis de Montcalm (3) ». Bougainville eut aussi la joie de voir que la France entière s'associait au vœu de son Roi : « Toute la terre m'a chargé de compliments pour vous, écrivait-il à Montcalm, le 18 mars 1759..... Je vous nommerais toute la France si je voulais nommer toutes les personnes qui

---

(1) Ce mémoire porte, en titre, ces mots : *Canada. 19 juillet 1758. Grâces demandées pour les troupes qui se sont trouvées à l'action du 8 juillet sous les ordres du marquis de Montcalm* (A. H. G., vol. 3498).

(2) Dans une lettre du 18 mars 1759, Bougainville, alors en France, écrivait à Montcalm : « ..... Le *Te Deum* chanté pour l'affaire de Carillon doit vous faire plaisir et aux troupes, car le Roi dit dans sa lettre : « Mes braves soldats du Canada » (Casgrain, *Lettres de la cour de Versailles*, p. 109).

(3) Journal de Bougainville, dans *La Jeunesse de Bougainville*, p. 128.

vous aiment et vous veulent maréchal de France. Les petits enfants savent votre nom..... (1) ».

Dans le mois de mars 1759, M. de Bougainville s'embarquait à Bordeaux. Il était porteur du mémoire renfermant les grâces dont le Roi, sur la proposition de Montcalm et sur les recommandations du maréchal de Belle-Isle, avait comblé les huit bataillons français du Canada (2). Montcalm était élevé au grade de lieutenant général, sans qu'il fût désormais question de son rappel

---

(1) Bougainville à Montcalm, Blaye, 18 mars 1759 (*Lettres de la cour de Versailles*, p. 109).

(2) Dans un premier travail avec le Roi, le 20 octobre 1758, le maréchal de Belle-Isle obtenait les grâces suivantes pour les huit bataillons détachés au Canada :

MM. de Montcalm, le grade de lieutenant général ; de Lévis, celui de maréchal de camp ; de Bourlamaque, 700 livres d'augmentation de pension ; Chevalier de Montreuil, 600 livres de pension ; de Bougainville, 400 livres de pension ; de la Rochebeaucourt, 400 livres de gratification ; Marcel, 400 livres de gratification ; de Roquemaure, lieutenant-colonel de La Reine, 500 livres de pension ; de Fontbonne, lieutenant-colonel de Guyenne, 500 livres de pension ; de Senezergues, lieutenant-colonel de la Sarre, 500 livres de pension ; de Bernetz, lieutenant-colonel de Royal-Roussillon, 400 livres d'augmentation de pension ; de Privat, lieutenant-colonel de Languedoc, 500 livres de pension ; de Trivio, lientenant-colonel du 2e bataillon de Berry, 500 livres de pension ; de Trecesson, commandant du 3e bataillon de Berry, la commission de lieutenant-colonel.

Officiers subalternes.	Croix de Saint-Louis.	Pensions ou gratifications.
La Reine	3	8
La Sarre	3	12
Royal-Roussillon	2	8
Languedoc	3	13
Guyenne	2	6
Berry	2	5
Béarn	4	9

Dans un deuxième travail, du 10 février 1759, le maréchal de Belle-

auquel il avait lui-même renoncé. La prise de Louisbourg, à la fin de juillet 1758, celle du fort de Frontenac, dans les derniers jours d'août, lui avaient fait entrevoir la perte prochaine du Canada. Comprenant que l'heure n'était plus aux récriminations, il avait oublié les humiliations et les blessures de son amour-propre, et écrit au Ministre de la Guerre, le 9 septembre 1758 : « J'avais demandé mon rappel après la journée glorieuse du 8 juillet, mais, puisque les affaires de la colonie vont mal, c'est à moi à tâcher de les réparer ou d'en retarder la perte le plus qu'il me sera possible (1) ».

Général, officiers et soldats, apprirent par M. de Bougainville, au mois de mai 1759, que la France, impuissante à leur faire parvenir de nouveaux secours, les abandonnait à leurs seules ressources, mais cette nouvelle attristante ne leur causa aucun découragement. La pensée de leurs fatigues, de leurs dangers, de leur isolement, s'effaça devant la munificence des récompenses royales qui effaçaient l'éclat des promotions les plus enviées. Aucun blâme, aucun murmure ne s'éleva à l'adresse de la mère-patrie, et M. de Bougainville, témoin de la joie de ses compagnons d'armes, pouvait écrire au Ministre de la Guerre, le 16 mai 1759 : « On connaît l'énormité de leurs forces (aux Anglais), et cette

---

Isle faisait signer au Roi un tableau complémentaire où étaient accordés à :

MM. de Bourlamaque, le grade de brigadier; de Senezergues, le grade de brigadier; de Bougainville, le grade de colonel; de Montreuil, 400 livres d'augmentation de pension; de Bernetz, sa retraite et 1,200 livres de pension; de Poulhariès, le commandement de Royal-Roussillon et la commission de lieutenant-colonel; 3 capitaines, des augmentations de pensions ou gratifications; 1 capitaine, sa pension de retraite (A. H. G., vol. 3499, pièce 142).

(1) Montcalm au maréchal de Belle-Isle, Montréal, 9 septembre 1758 (A. H. G., vol. 3499).

connaissance ne fait qu'augmenter le zèle des troupes. Les grâces que vous leur avez procurées, Monseigneur, les témoignages qu'elles ont de la satisfaction de Sa Majesté, répandent une joie et une ardeur qui font disparaître les misères et les dangers de toute espèce qui nous environnent (1) ».

En apprenant son élévation au grade de lieutenant général, Montcalm en reporta discrètement l'honneur sur ses vaillants soldats. « Dites aux troupes, mandait-il le 15 mai 1759 à M. de Bourlamaque alors à Carillon, que j'ai une grande reconnaissance de mon avancement, que je leur dois à la façon distinguée dont elles ont servi sous mes ordres (2) ». Envers le Ministre de la Guerre, il se porta garant, le lendemain, que sa petite armée et lui-même reconnaîtraient, par un dévouement sans bornes, les faveurs insignes du Roi. « ..... Je suis aussi comblé que reconnaissant de la grâce que Sa Majesté m'a accordée en m'avançant au grade de lieutenant général. Cette grâce ajouterait à mon zèle pour son service si la chose était possible. Je ne suis pas moins pénétré de reconnaissance pour toutes celles que vous avez procurées à MM. de Lévis, de Bourlamaque, de Senezergues, de Montreuil, de Bougainville, et au corps de troupes que j'ai l'honneur de commander. Nous ne sommes vraisemblablement pas éloignés d'événements qui nous mettront à portée de mériter de plus en plus les bontés de Sa Majesté, et j'ose vous répondre d'un entier dévouement à sauver cette malheureuse colonie ou périr (3) ».

---

(1) M. de Bougainville au maréchal de Belle-Isle, Montréal, 16 mai 1759 (A. H. G., vol. 3540).

(2) Casgrain, *Lettres de Montcalm à Bourlamaque*, p. 314.

(3) Montcalm au maréchal de Belle-Isle, Montréal, 16 mai 1759 (A. H. G., vol. 3540)

*
* *

On sait comment Montcalm et ses soldats tinrent parole. Quelques mois plus tard, lui-même tombait en héros sous les murs de Québec. Avant de renoncer à une lutte sans espoir, les vainqueurs de Carillon : La Reine, Béarn, Guyenne, Royal-Roussillon, Berry, Languedoc et La Sarre, disputeront encore, pendant une année, avec le seul secours de leur courage, le Canada à ses envahisseurs, et étonneront nos ennemis par la vitalité de leur résistance. Fidèles à leur passé et à la mémoire de Montcalm, ils jetteront un rayon de gloire consolateur sur les derniers jours, si sombres et si remplis de tristesse, de la Nouvelle-France.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

CHAPITRE PREMIER.

Montcalm et ses soldats 1

CHAPITRE II.

Avant le combat de Carillon 33

CHAPITRE III.

Le combat de Carillon 71

Paris. — Imprimerie R. Chapelot et Cᵉ, 2, rue Christine.

Croquis pour l'intelligence de la Campagne de 1758 au Canada

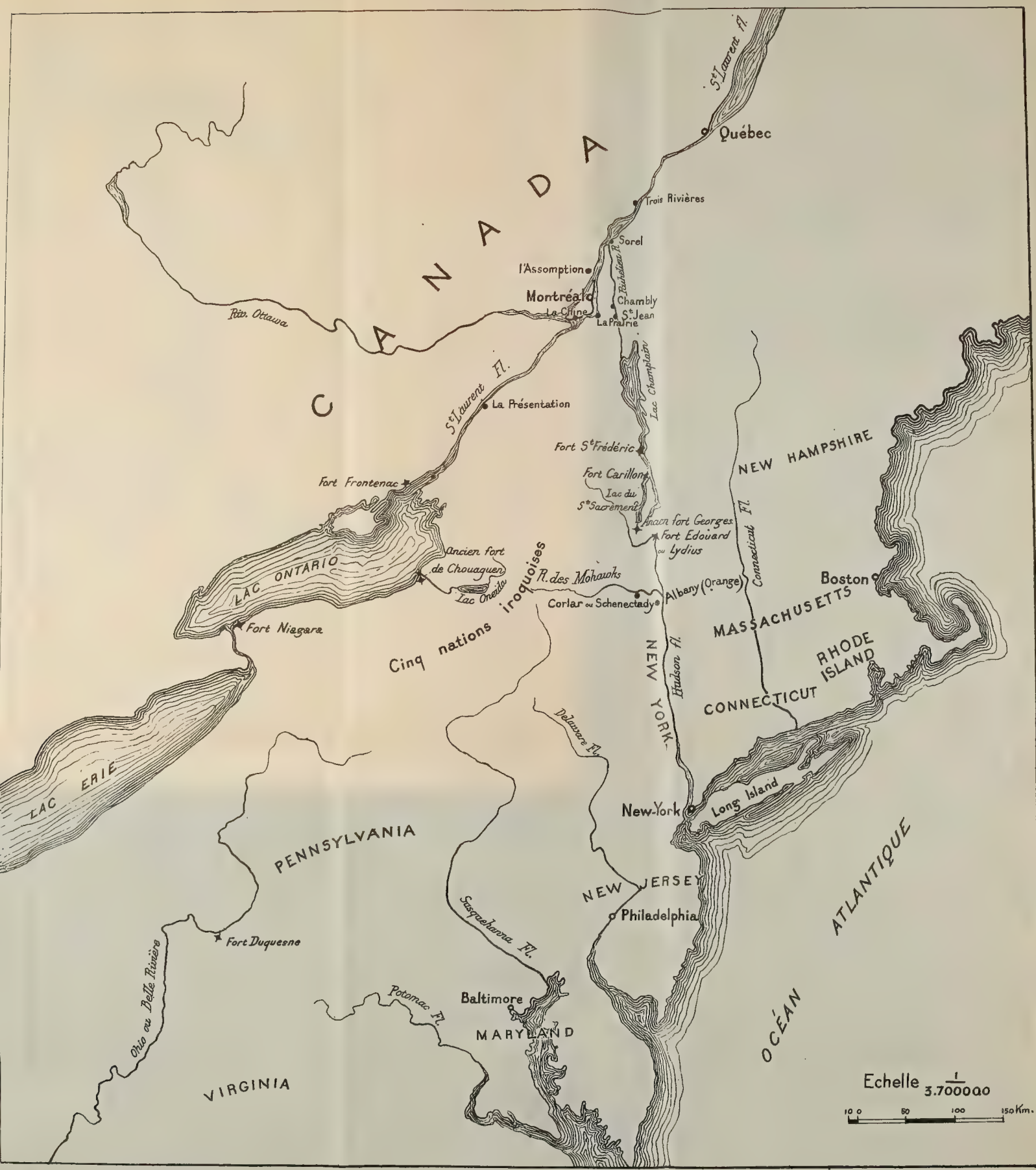

Montcalm au Combat de Carillon (8 Juillet 1758)

Croquis donnant la position des troupes de Montcalm le 5 Juillet 1758 dans la soirée.

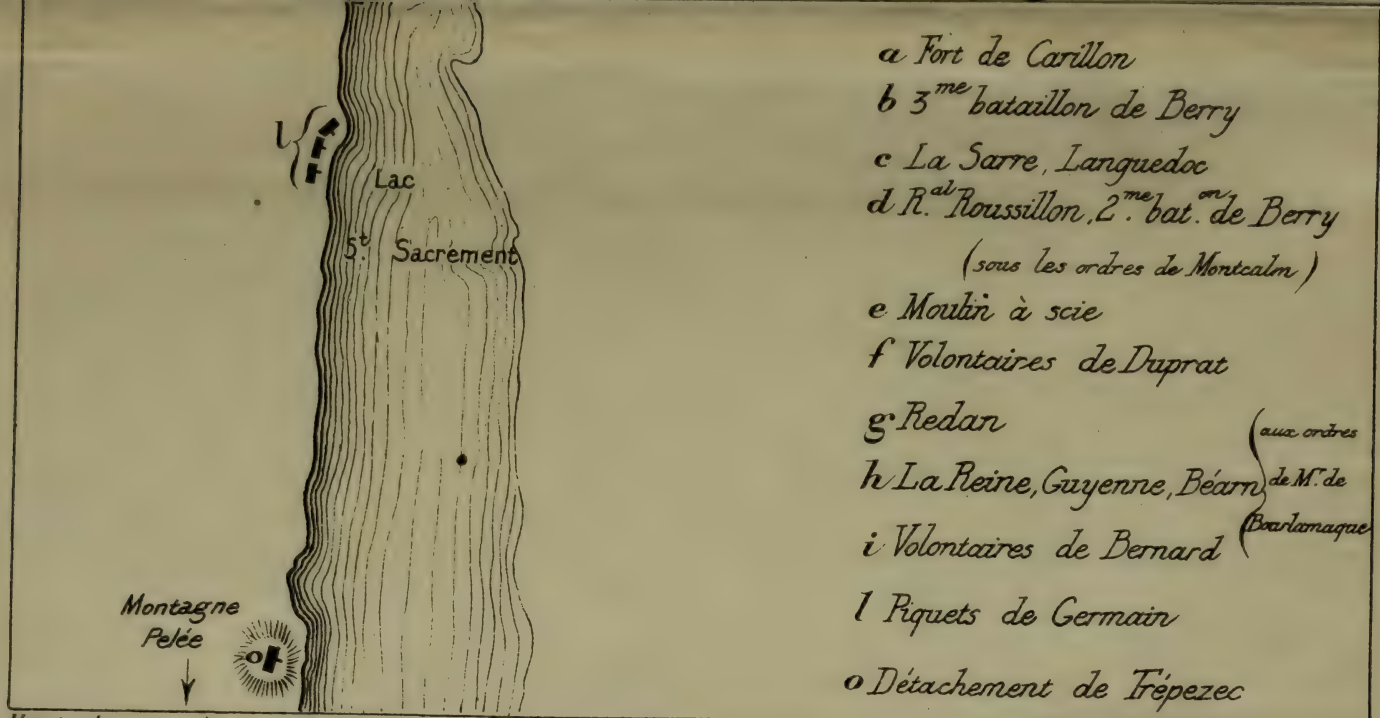

Montcalm au Combat de Carillon (8 Juillet 1758)

Echelle d'une Lieue

0 1Lieue

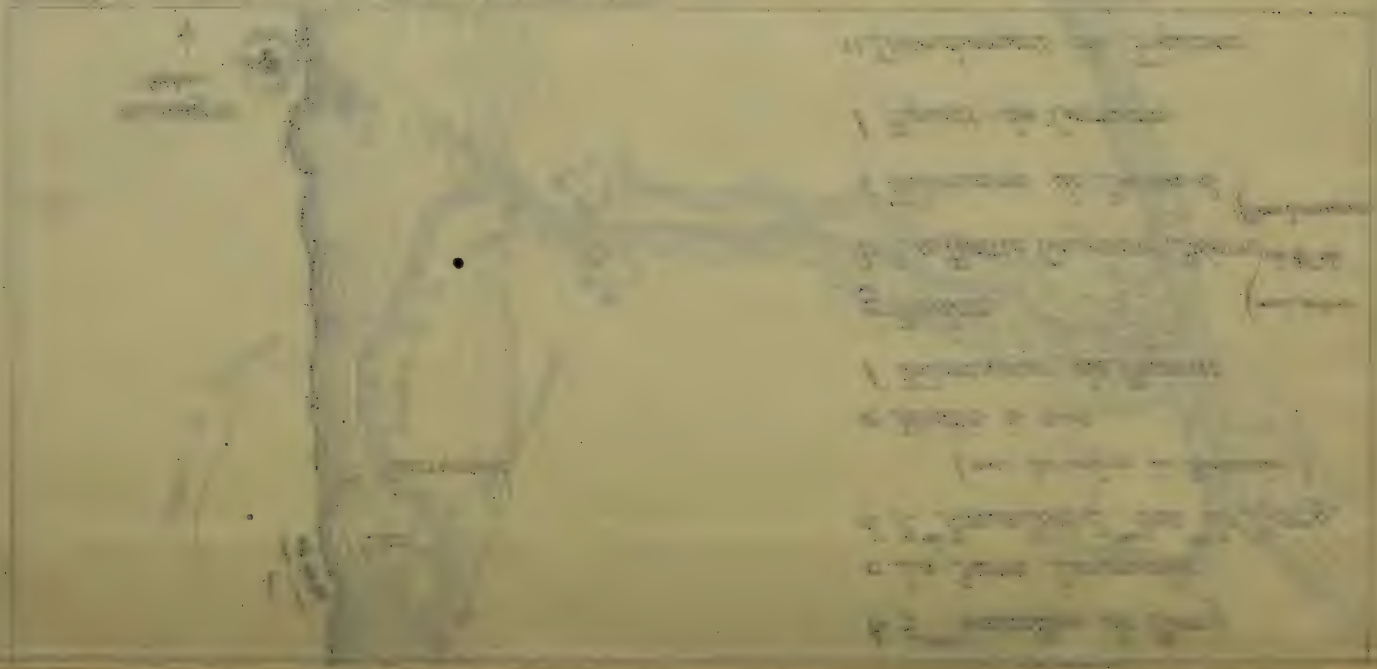

Montcalm de St.Véran,Louis Joseph,Marqui09285
de
Author Sautai, Maurice
Title Montcalm au combat de Carillon
HC.B.
M771
.Ys

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU

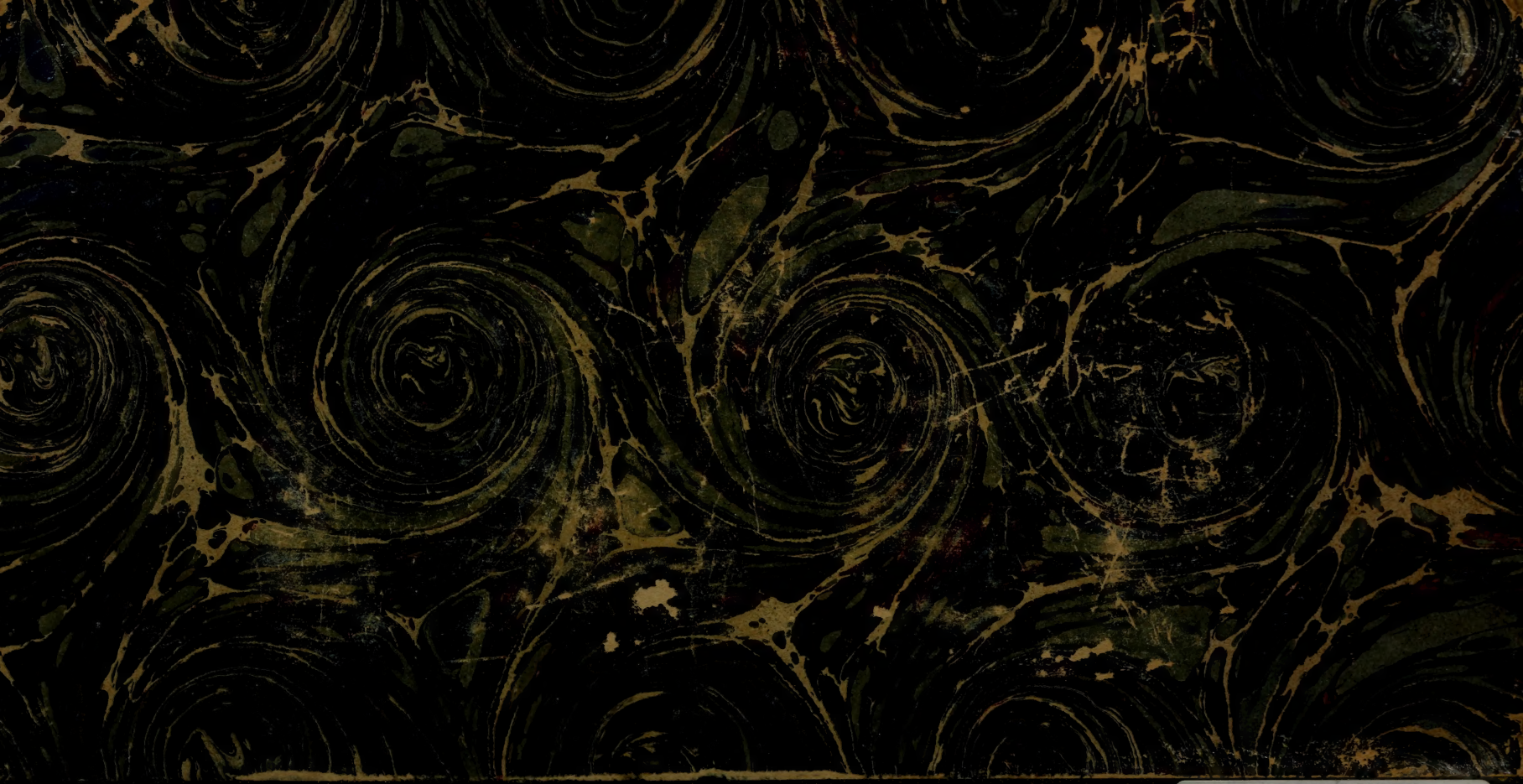

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 23 25 09 017 6